74me ANNEE — N° 1455. PARAIT LE SAMEDI SAMEDI 16 MARS 1974.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration - Rédaction
99-(25), rue Droite — Tél. 1.48
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces
Annonces légales : 2,00 F. la ligne
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le N° 53.442

Les abonnements sont payables d'avance
Tout changement d'adresse : Joindre 1 Franc

Le Numéro : 0 F. 30
Abonnement 1 an : 15 F. 00
C.C.P. Pascal-Lieutier 156-36 Marseille

POUR TOUS VOS TRAVAUX D'ELECTRICITE GENERALE
Installation Rénovation
Dépannage
Chauffages Electriques
Isolation Thermique
Claude DESSAUD
Immeuble B 3
Place de la République
04200 SISTERON
Tél. 8.03
Devis gratuit

GARAGE DU DAUPHINÉ
Tél. 26
04200 SISTERON
CHRYSLER
SIMCA
CARROSSERIE
PEINTURE AUTO
MARCHE OCCASION

Ent. Joseph CANO
Fondée en 1946
SANITAIRE • CHAUFFAGE CENTRAL • VENTILATION
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU • TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'exposition • Entrée libre
Rue des Combes - Tél. 7 — 04200 SISTERON
Bureau à MANOSQUE - 3, avenue de Pierrevert Tél. 72.14.51
Service après-vente • Contrat d'entretien mazout
Ramonages

Cassez pas les pieds...
... Cassez pas les Pieds et Paquets,
Dégustez-les !
RICHAUD et BADET
CONSERVES ARTISANALES DE QUALITE
04200 SISTERON • Tél. 3.63
Point de vente à Marseille :
BLANC, Epicerie Fine
19, avenue du Prado, 19

ambiance
Harmonisez votre intérieur...
Exposition : Salles de bains - Meubles et accessoires
Cuisines - Kitchenettes - Revêtements sols et murs
Route Nationale 85
SISTERON - LE POET
Nouvelle salle d'exposition...
Ouvert le dimanche après-midi...

Offrez un cristal signé
DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

PLAISIR D'OFFRIR
Cadeaux • Souvenirs
Porcelaines • Cristaux • Etains
Faïences • Poteries
Liste de Mariage
Georges LATIL
26 rue Droite
SISTERON
Tél. 1.29

HISTOIRE LOCALE

La responsabilité devant la vie que nous donnons

Au moment où liberté de la conception et liberté de l'avortement sont à l'ordre du jour de nos assemblées parlementaires, peut-être sera-t-on intéressé à connaître quelle était, dans le passé et dans notre pays, la conception rigoureuse de la responsabilité de chacun devant la vie qu'il portait ou qu'il avait donnée : une femme enceinte hors mariage avait le droit d'exiger le secours matériel, pécuniaire au moins, du responsable de son état, mais, de son côté, elle était passible de la peine de mort au cas où elle serait venue « à mal faire à son ventre », comme l'on disait alors.

De cette sévérité en sont témoins les deux textes qui suivent, tirés de veilles archives d'un avocat sisteronnais.

LA RESPONSABILITE DU PERE

(Extrait des registres du bureau de l'Hôpital général St-Jacques de ceste ville d'Aix).

« Vu l'exposition prise par Mr le « Conseiller Dubourguet, du cinq Oc« tobre dernier, de Isabeau Raynaude « de Marseille, par laquelle aurait dé« claré « estre ensainte » d'environ « six mois des œuvres de Latil de Sis« teron, demeurant pour cler en cette « ville, l'ayant connue pendant six « mois puis s'étant retiré audit Siste« ron, étant sequestrée au pouvoir de « Claudette Billonne, sage-femme de« puis ledit temps ».

« Sur quoi le Bureau a condamné « ledit Latil en soixante Livres de « prouvisions » pour l'entretien que « ledit Hôpital a donné à ladite Ray« naude et en quatre Livres par mois « payables de quatre en quatre mois « et par avance pour l'entretien du « part (1) d'icelle, comptable du jour « de la naissance d'icelui et tant qu'il « sera en vie. Pour raisons desquelles « et despans, ledit sieur Latil sera « contraint par corps et biens et son « père et ses biens propres nonobs« tant toute opposition ou appel quel« conques, attendu se dont s'agit ; en« joint à ... d'exécuter la présente sen« tance à peine d'être... »

« Fait aud Aix aud Bureau, le Dix-Huit Novembre Mil Six cents Quatre Vingt Seize ».

Cette ordonnance est suivie des instructions données à l'Huissier chargé de son exécution dont les pouvoirs précisent que :

« ... si trouvant les portes fermées « (pourra) faire ouvrir icelles etiam « manu militari et tous ce qui se trou« vera en icelle être d'abord vendu « à l'incant » public pour le payement « des susdites sommes et « despans...»

L'huissier n'eut pas à aller jusqu'à ces extrémités puisque dès le 4 Décembre suivant, le Recteur de l'Hôpital Saint-Jacques d'Aix inscrit dans ses registres « ... avoir reçu de M. Latil, de la ville de Sisteron et des mains « et propre argent de Mre Latil no« taire royal, procureur au siège de la« dite ville, son oncle, la somme de « cent cinquante Livres pour l'abon« nement de l'entretien, nourriture, « frais de couche es part à naître à « vie ou mort de la dite Isabeau Ray« naude etc...»

Une note marginale de la main de Maître Latil précise de la sorte la nature de ce document : « Abonnement du part de la nonne Isabeau Reynaud à l'Hôpital d'Aix ».

LA RESPONSABILITE DE LA MERE

Il s'agit d'un document beaucoup plus récent : une déclaration officielle de grossesse « ... pour servir et valoir à ce que de raison... » c'est-à-dire en une action en reconnaissance en paternité, sans doute.

« Du 23 Avril 1756, à Sisteron, par « devant nous Claude de Castagny, « conseiller du Roy, Lieutenant géné« ral au siège royal et sénéchaussée « de cette ville de Sisteron, en pré« sence de Mr Jean d'Eyraud, conseil« ler et avocat du Roy au même siège, « écrivant à Jean François Rolland, co« mis de notre greffier, lequel a prêté « le serment requis »,

« constituée en sa personne Anne « Claudine Auge, originelle de Pon« tarlier en Franche-Comté, veuve de « Claude Bonnet, sergent invalide de « la Cie de M. Rossignol, âgée d'en« viron 39 ans, habitante après le dé« cès de son mari arrivé aux Isles « d'Yères, depuis cinq ans dans cette « ville où étant domiciliée au quartier « de rue Droite, François Mériguet, « sergent invalide, Cie de M. de Fage « en garnison en cette ville, la séduisit sous promesse de mariage et la « connue charnellement depuis plus « de 15 mois, des œuvres duquel elle « se trouve enceinte suivant les mar« ques ordinaires de grocesse »,

« laquelle nous a fait la présente « exposition pour satisfaire au désir « de l'Ordonnance, de laquelle elle « nous a requis acque et luy en ayant « fait faire lecture, elle nous a déclaré « icelle contenir vérité, qu'elle n'y « ajoute ny diminue et qu'elle y per« siste, ayant déclaré ne savoir signer « de ce requise ».

« Ledit sieur avocat du Roy a dit « qu'il n'empêche qu'il soit concédé « acte à lad Anne Claudine Auger « de la présente exposition pour luy « servir et valoir à ce que de raison « et a requis qu'il soit ordonné qu'in« nhibitions, et deffances luy seront « faites de malfaire à son ventre sous « peine de la vie ».

« d'Eyraud, Conseiller et avocat du Roy ».

La concession de l'acte requis qui suit reprend les mêmes termes en précisant :

« Avons fait innhibitions et deffan« ces à l'exposante de mal faire à son « ventre sous peine de la vie... »

G. DAVET.

(1) Par : enfant naissant.

Conférence de Daniel Dreux

Le lundi 18 mars 1974 à 20 h. 30, dans la salle de l'Alcazar de Sisteron, le spéléologue Daniel Dreux (prix de la vocation en 1973) présentera :

« Dans les gouffres du pays Maya »

Conférence illustrée d'un film couleurs 16 m/m et de diapositives originales avec la participation du spéléologue guatémaltèque Otto Rubio.

Très prochainement, Daniel Dreux repartira au Guatémala pour de nouvelles explorations ayant pour but des recherches spéléologiques.

Une participation aux frais sera demandée aux auditeurs. (6 F. aux adultes ; 4 F. aux enfants).

Un départ regretté

Notre distingué et sympathique Inspecteur Central du Trésor, M. Le Bourlot, nous quitte prochainement pour le poste de Receveur-Percepteur à Forbach. Avancement très flatteur et très mérité dont nous nous réjouissons pour lui.

Depuis sept ans, M. Le Bourlot exerçait dans notre ville les délicates fonctions de Percepteur et de Receveur Municipal qu'il a toujours assumées avec tact et bienveillance. D'une très grande correction, il avait le sens très développé de l'humain. De plus, il savait concilier les intérêts du Trésor et ceux de ses redevables par une application modérée des lois fiscales en matière de recouvrement. Nous pensons traduire ici le sentiment de la population toute entière en disant que ce départ est unanimement regretté.

Pour notre part, nous souhaitons à M. Le Bourlot qu'il s'acclimate bien dans la région où il va exercer ses nouvelles fonctions en gardant l'espoir que nous le reverrons souvent car M. Le Bourlot, bien que breton, affectionne particulièrement notre région, nous en prenons pour preuve la superbe villa qu'il a fait construire dans la vallée du Jabron.

Au revoir Monsieur le Receveur-Percepteur et peut-être à bientôt en poste, à nouveau, dans notre région.

DE GARDE

Dimanche 17 Mars

En l'absence de votre médecin habituel :

— **Docteur Américi-Labussière,** 15, avenue Paul Arène — Tél. 3.80.
— **Pharmacie Combas,** les Arcades — Tél. 0.19.
— **Ambulances Provence-Dauphiné** — Tél. 0.52 - 0.82.
— **Ambulances de la Citadelle** — Tél. 4.57.
— **Garage du Dauphiné,** cours Melchior-Donnet — **Touring-Secours** (gratuit) — Tél. 0.26.
— **Garage du Jabron** — Tél. 22 à Peipin.
— **Accidents Secours Routier** — Tél. 3.17 et 3.29.

Lundi 18 Mars

— **Pharmacie Combas,** les Arcades — Tél. 0.19.

Boulangeries :
— **Martini,** rue de Provence.
— **Gaubert,** rue Saunerie.
— **Javel,** rue Mercerie.

PERMANENCES

La Direction de la Caisse de Mutualité sociale agricole informe ses ressortissants qu'il sera désormais assuré deux permanences par un contrôleur de cet organisme, à Sisteron, au siège du Crédit Agricole (1er étage).

Celles-ci auront lieu régulièrement les deuxième et quatrième samedis de chaque mois.

CULTE PROTESTANT

Le culte sera célébré à Sisteron le dimanche 17 mars à 8 h. 30 dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville. Il sera présidé par le pasteur de l'Eglise Réformée de Digne.

La Maison du Cadeau
Madame BOUTIN
102, rue de Provence — SISTERON Tél. 95
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage

Meublez-vous moins cher ...
AVEC LES PLUS BEAUX MEUBLES
MEUBLES BOUISSON
Artisan - Décorateur
SISTERON - Tél. 24
28, rue Saunerie
SAINT-AUBAN - Tél. 315
Place Péchiney
Salles à Manger • Chambres à Coucher
Salons • Literies
Tous les Styles et Contemporains
Lits • Sièges • Petits Meubles en Copie d'Anciens et en Noyer Massif
Cuisines sur mesures Rustiques et Modernes
CHOIX TRES IMPORTANT • CREDIT
Magasin ouvert tous les jours de 8 à 20 heures
Le dimanche, sur rendez-vous

AGENCE
FIAT-LANCIA
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
Achat • Vente • Neuf et Occasion

FUEL Domestique
SHELL
Ets GUILLAUME Frères
5, rue Mercerie — SISTERON
Tél. 43
• Ramonage
• Entretien et dépannage immédiat des brûleurs

Meubles Anciens
Bibelots d'Art
Décoration
*
ANTIQUITES
« LA GRANGE »
*
C. GUIEN
04200 Châteauneuf-Val-St-Donat
Téléphone 16
Ouvert tous les jours et le dimanche

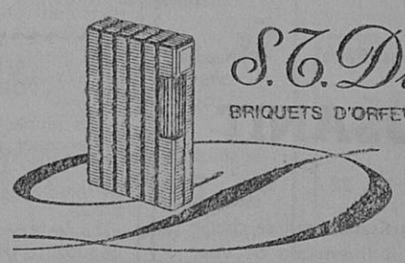
S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
BIJOUTERIE
DE MARTA
53, rue Droite - SISTERON
Tél. 42
Rue A. Badin - ST-AUBAN
Tél. 1.92

© VILLE DE SISTERON

BERNARD
CURNIER

CHATEAU - ARNOUX

04160 (Alpes de Haute-Provence)

Téléphone 52

- BOUTIQUE
- CADEAUX
- BIJOUX
- MOBILIER
- TISSUS
- VERRES
- LISTE DE MARIAGE

La Boutique est ouverte aux mêmes heures que le GRILL. L'après-midi vous pourrez prendre le thé et déguster la tarte Tatin et bien d'autres gourmandises.

Respirez la propreté

grâce à

Alpes Nettoyage Entretien

Jean PASCAL
70, rue Droite, 70
04200 SISTERON — Tél. 4.03

Moquettes — Murs et Sols — Carrelages - Vitres
Appartements et Collectivités

ENTRETIEN DE CHAUFFERIE
— Tous brûleurs
— Ramonage Electrique

RUFFE Fils

04 - VOLONNE - Tél. 22

Machines à écrire et à calculer

Meubles de Bureau
Calculatrice Electronique - Appareil Photocopie
Vente - Réparation - Location - Fourniture

Mécanic-Bureau - Tél. 1 - VAUMEILH

OUVERTURE D'UN ATELIER

Garnitures Autos

Jean-Louis RAVAUTE
22, Chemin de la Marquise
04200 SISTERON

Bâches - Capotes - Housses
Tapisseries pour Meubles

INSTALLATIONS de...
— Chauffage toute nature
— Sanitaire
— Piscines (filtration et chauffage)

s.a.r.l. RUSANIT

04 VOLONNE - Tél. 22

Une Entreprise Artisanale qui se chargera de l'isolation thermique de vos habitations pour le prochain hiver.

Pensez-y...

Le coin du lecteur...

Un Système

Mon rôle n'est pas de faire le procès de la distribution moderne mais plutôt de constater qu'elle évolue sur un terrain fort mouvant où, sous le couvert du mot « concurrence », on se donne bonne conscience à appliquer des principes qui vont à l'encontre des plus élémentaires techniques de gestion ; cela malheureusement pas toujours en faveur de celui qui est en bout de chaîne : le « Consommateur ».

La distribution des produits périssables est l'exemple le plus typique de cette politique commerciale du « coup par coup » où, selon les opportunités, on fait varier les marchés sans que pour autant il en ressorte un profit supplémentaire.

Le Marketing et ses dérivés ne sont pas des vues de l'esprit. Pourquoi donc ne pas « moraliser » les marchés à tous les niveaux (producteurs et distributeurs) et tracer une politique sinon rigide, en tous cas basée sur des objectifs précis et non sur des accords où n'entrent en jeu que les mots « Ristournes », « Primes confidentielles » et autres dessous de tables, autant de termes illusoires qui n'apportent rien si ce n'est des entraves à ceux qui essaient de rétablir un certain équilibre.

La distribution moderne n'est pas aussi claire qu'elle le paraît aux yeux d'un profane évoluant devant les rayons d'un supermarché.

La concurrence existe et existera toujours. C'est une excellente chose mais pour un jeune entrant dans le système il est parfaitement choquant de voir à quel point certains s'abaissent pour « décrocher » un marché.

Des millions s'envolent en publicité et sur le terrain on continue à appliquer les techniques ancestrales du marchandage arguant que l'expérience vaut mieux que les théories commerciales modernes basées sur des statistiques et autres études de marchés.

On restructure, on moralise, on s'invente des mobiles. Souhaitons que la distribution moderne s'éclaircisse et, tout en restant orientée vers le profit et le libre jeu de la concurrence, voit à plus long terme.

Le Marché Commun existe et nos structures industrielles ont parfois du mal a lutter contre la pénétration de certaines firmes anglo-saxonnes.

CBL.

A L'USINE E.D.F.

Comme nous l'avons annoncé dans le compte rendu de l'assemblée communale, le conseil municipal de Sisteron s'est rendu en visite à l'usine souterraine de l'E.D.F. au quartier de Mételine, vendredi de la semaine passée.

M. Petrequin, ingénieur en chef de l'aménagement de la chute de Sisteron a reçu tout ce monde, a donné les explications nécessaires à cette visite.

Une dizaine seulement de conseillers sont là, et après avoir chaussé les bottes et coiffés du casque, la visite s'est effectuée sous la conduite de M. Simon, ingénieur, chargé de la construction de cette usine.

Une chute de 120 mètres sous terre, une installation d'un premier groupe, dans de vastes salles, un ciel ouvert pour l'amenée d'eau, une galerie de sortie d'eau, c'est tout cela que les conseillers ont pu voir ; un travail énorme.

Une visite bien commentée et agréable à voir.

AVIS DE LA MAIRIE

Les travaux d'aménagement de la chute de Salignac sont entrés dans leur phase active sur le territoire de la commune de Sisteron.

Malgré les nombreuses précautions que E.D.F. a demandé de s'entourer aux entreprises pour réaliser les travaux, il se pourrait cependant que des dommages soient causés aux propriétaires avoisinants.

Electricité de France demande aux propriétaires qui subiraient des dommages du fait de ces travaux, de saisir immédiatement l'entreprise responsable pour que soit procédé sans délai une constatation contradictoire des dégâts causés et que soit adressée la copie de la réclamation à la Section Immobilière Locale — Aménagement de Sisteron - B.P. 25.

REMERCIEMENTS POUR LES LEPREUX

Les jeunes de l'aumônerie tiennent à remercier tous les sisteronnais qui ont, avec générosité et sympathie, participé à leur action pour les lépreux.

La vente du samedi 9 mars a eu beaucoup de succès. La somme de 3.200 N.F. a été envoyée à la Fondation Raoul Follereau, organisation mondiale des lépreux.

Encore merci...

AVIS DE LA MAIRIE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter d'urgence au secrétariat de la mairie pour y retirer des pièces les concernant :

MM. Ronin Jean, Vincent André, Latil Alain, Cabanel Henri, Marfisi Alain, Mapelli Acquilino, Jobin Bernard.

Deuxième rappel :

MM. Béraud Daniel, Bettayeb Mohamed, Bras Jean-Pierre, Chauvin André, Camek Jaroslaw, Durfort Christian, Alphonse Claude, Touche Jean-Pierre, Rovello Claude, Parret Georges, Moréno André, Minetto J.-Paul, Migliore Claude, Mazouni Mustapha, Lyons Maurice, Laugier Jean-Pierre, Leroyer Bernard, Laurent J.-Louis, Hoarau Jacques, Henry Gérard Gailliano Guy, Clément Marcel Latil Alain. Les personnes dont les noms sont cités ci-dessus sont priées de bien vouloir se présenter au secrétariat de la mairie pour retirer le livret de Caisse d'Epargne de leur enfant né dans l'annee 1973.

S. P. A.

Les loteries en cours ayant été tirées, la parure fleurie a été gagnée par Mme Lorenzetti (N° 106) et la couverture de laine par Mlle Monty Marie-Jo (N° 34).

Nous remercions toutes les personnes qui y avaient participé, et également toutes celles qui nous aident par leurs dons.

Il y a toujours de nombreux chiens de toutes races qui attendent un maître et deux petits chiots noirs de deux mois.

Vos dons de pain dur, boîtes, riz sont toujours bien reçus chez Mme Clarès « Belle Jardinière ».

NECROLOGIE

Samedi dernier, dans l'après-midi, ont eu lieu les obsèques de M. Maurice Lhoumeau, décédé a l'âge de 70 ans.

En retraite depuis quelques années, il habitait la Maison d'Etat de l'avenue de la Libération. Il était le mari de Madame, née Meyssonnier, retraitée des P.T.T., à qui nous adressons, ainsi qu'à ses enfants et à toute la famille, nos sincères condoléances.

***

Lundi à 11 heures, un public nombreux a accompagné à sa dernière demeure, M. Charles Breton, âgé de 69 ans, décédé assez brusquement. Il était connu et estimé.

A sa femme, à la famille, nos condoléances.

***

Nous apprenons le décès de Mme Henri Chastel, à l'âge de 76 ans. Elle était la mère de Me Pierre Chastel, notaire à Sisteron et était la sœur de feu M. Georges Géminard, qui fut pendant de très longues années un excellent collaborateur à « Sisteron-Journal ».

Nous adressons à M. Henri Chastel, à Maître Pierre Chastel, à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

***

Jeudi, à 10 heures, les obsèques de M. André Marin, décédé à l'âge de 70 ans. Il était connu ; ancien artisan en chaussures de la rue Saunerie, il était le père de M. André Robert, monteur en chauffage central.

A tous ses enfants, à la famille, nos sincères condoléances.

ETAT - CIVIL

du 6 au 13 Mars 1974.

Naissances — Isabelle Nathalie Sylvie, fille de Paul Briançon, agriculteur, domicilié à Salignac — David Daniel Fabien, fils de Daniel Borel, employé E.D.F., domicilié à Sisteron — Teddy Emmanuel, fils de Michel Mirallès, ambulancier, domicilié à Sisteron — Isabelle Marie Claude, fille de Claude Gibert, ajusteur, domicilié à Sisteron — Thierry Roger Michel, fils de René Jean Noël Clément, décorateur tapissier, domicilié à Manosque.

Publications de mariages — Bernard Maxime Eugène Auzet, surveillant de collège, domicilié à Malijai, et Marie-Claude Roselyne Paulette Reymond, employée d'internat, domiciliée à Sisteron — Michel Roger Colbert Nucho, actuellement soldat, et Chantal Aimée Peret, employée de commerce, domiciliés à Sisteron.

Décès — Charles Lucien Breton, 69 ans, rue de l'Horloge.

REMERCIEMENTS

Mme Veuve Maurice LHOUMEAU, ses enfants, parents et alliés, très touchés par toutes les marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Maurice LHOUMEAU

prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, se sont associées à leur peine, de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Petites Annonces

A VENDRE

R 10 bon état — S'adresser : quartier St-Lazare - Sisteron.

ALPES - AUTOMOBILES

Garage DECAROLI

04200 - SISTERON

—o—

VEHICULES D'OCCASION

—o—

Citroën GS	1972
Renault 4 Export	1968
Renault 5 TL	1973
Renault 6 TL	1971
Renault 12 TS	1973
Renault 16 TL	1969
Renault 16 TS	1969
Renault 16 TS	1972
Peugeot 504	1972
Simca 1000	1971
Alfa Roméo 1750	1970
Renault 4 Fourgonnette	1971
Renault 4 Fourgonnette	1973

Etude de la Société « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires Associés » à SISTERON

—o—

Constitution de Société

—o—

UNIQUE INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître CHASTEL, Notaire Associé à SISTERON, le 2 Mars 1974, enregistré à SISTERON, le 5 Mars 1974, Folio 67, Bordereau 34/2 ;

Monsieur Claude CESARINI, gérant de Société, demeurant à DIGNE, quartier des Arches, Zone Industrielle ;

Et Mlle Françoise BALLATORE, employée de commerce, demeurant à SISTERON, Résidence Paul Arène ;

Ont constitué entre eux une Société en nom collectif présentant les caractéristiques ci-après :

Raison Sociale : « CESARINI et Cie ».

Objet : acquisition et exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons à consommer sur place avec articles de fumeurs, papeterie et bimbeloterie, situé à CHATEAU-ARNOUX.

Siège Social : 04 CHATEAU-ARNOUX.

Gestion : Monsieur Claude CESARINI a été nommé gérant de la Société avec les pouvoirs les plus étendus.

Capital : 10.000,00 Francs représentés par des apports en numéraire.

Durée : 60 années à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce.

Deux expéditions de l'acte ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE.

Pour unique insertion :
CHASTEL, Notaire Associé.

Etude de la Société « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires Associés » à SISTERON

—o—

Mise en Gérance Libre

—o—

UNIQUE PUBLICATION

—o—

Suivant acte reçu par Maître CHASTEL, Notaire associé à SISTERON, le 8 Mars 1974, enregistré à SISTERON, le 13 Mars 1974, Folio 68, Bordereau 38/1 ;

Monsieur Aimé SABATIER, commerçant (R.C. Digne N° 57-A-283), et Madame Rose LIEUTIER, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, quartier des Plantiers ;

Ont donné à bail à titre de Location-Gérance, à la Société « CHAUSSURES SABATIER », Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000 Francs, ayant son siège social à SISTERON, 161, rue Droite, immatriculée au Registre du Commerce de DIGNE sous le N° 74-B-8 ;

Un Fonds de Commerce de Marchand de Chaussures situé à SISTERON, 161, rue Droite, à compter du 1er Janvier 1974, pour une durée de 5 ans renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

En vertu de ce contrat, la Société « CHAUSSURES SABATIER » exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et Monsieur et Madame Aimé SABATIER, bailleurs, ne seront tenus d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par la gérante et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers de la Société gérante libre.

Pour unique insertion :
Pierre CHASTEL,
Notaire Associé.

BARTEX

82, rue Droite
04200 SISTERON

Spécialiste de l'habillement pour HOMMES - FEMMES - ENFANTS

Grand choix en Pulls, Tee-shirts imprimés ou unis, Chemises, Chemisiers, Jupes, Polos, Pantalons hommes et femmes, Vestes, Blousons, Jeans.

Nous sommes dépositaires des Vêtements A. Lafont et avons en rayons Pantalons, Vestes, Blousons, Combinaisons, Cottes-Bretelles. Nous avons également les Blouses hommes et femmes S.N. en Polyester Coton.

vêtements Adolphe Lafont

"1ère MARQUE FRANCAISE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL"

Notre devise : « TOUJOURS MOINS CHER »

ENTREE LIBRE

Jardinez donc avec HONDA

36 H 17

Demandez une démonstration gratuite des fameux motoculteurs HONDA à :

Jean ANDRIEU
Machines Agricoles
Route de Gap
04200 SISTERON — Tél. 3.01

HOTEL - RESTAURANT du GRAND CÈDRE * NN

04200 SALIGNAC - Tél. 7

Vous offre :

Son calme rée! - Son site
Pensions - Repas
Noces et banquets

La cuisine est faite par la Patronne

blizzand

MAISON RAOUL COLOMB
SISTERON

© VILLE DE SISTERON

chez **SELDIS**

Premier Libre-Service en Textiles de votre Cité.

Réalisez enfin vos désirs sans alourdir votre budget.

Route de Marseille
04200 SISTERON

LOCATION MATÉRIEL
Travaux Publics et Bâtiments

BLANC Georges

Compresseurs • Grues • Bétonnières
Cuves à eau • Pompes • Groupes Electrogènes

Tél. : 282 Château-Arnoux — Route de Gap
196 Sisteron — **04200 SISTERON**

RICHAUD G. TECHNICIEN DIPLOME

Nouvelle adresse :
15, avenue Paul Arène - SISTERON - Tél. **3.62**

LA MAISON DES GRANDES MARQUES

Dual - Schneider - Pathé Marconi - Radiola - Airflam
Zægel - Thomson - Lincoln - Frimatic - Frigéco
Calor - Thermor - Deville

Avant tout achat d'un Téléviseur Couleur demandez un essai Schneider de 8 jours
Les Téléviseurs tranquilles à réglage automatique

•

En solde : 25 % de remise

2 Réfrigérateurs Meuble 180 l. neuf
1 Réfrigérateur Meuble 120 l. neuf
1 Cuisinière à Mazout Thomson, 40 cm. larg. neuve
1 Cuisinière toute électrique Thermor neuve
5 Cafetières SEB 4-6-9 tasses neuves
1 Pendule murale Remington neuve

•

Service Après-Vente • Stock pièces détachées
OCCASION GARANTIE
Réfrigérateur • Téléviseur • Machine à Laver

Fuel elf

Désiré LATIL

PRODUITS PETROLIERS
Transports - Livraison à toute heure
LA SILVE - **04200 MISON** — **Tél. 23 La Silve**

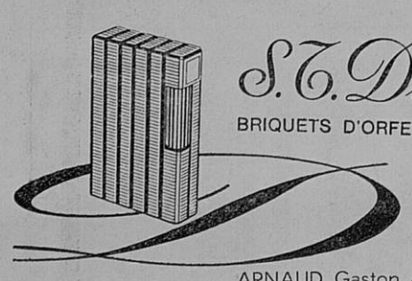

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS

ARNAUD Gaston - **« Le Coffret »**
156, rue Droite — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 2.73
04200 SISTERON

COQUILLAGES • ECREVISSES • LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES • POISSON CONGELE
« La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle »

Pour la décoration intérieure, confection et pose de Rideaux et Voilages tous styles :

UN CHOIX TISSUS AMEUBLEMENT
Gardisette et Voilage
TOUTE LA LITERIE

LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN

Tél. 3.77 — **04200 SISTERON**

Le coin du poète

A travers la vie

O, ma verte Gorée, vieille terre ancestrale
Cachée au fond du val, dans un calme sous-bois,
Ton seul nom a pour moi des vertus d'eau lustrale :
Mes yeux, mon cœur sont neufs, tout comme mon émoi.

C'est un matin d'été merveilleux de jeunesse
Car tout est jeune et frais, et l'accorte maman
Penchée sur ses deux fils qu'elle éveille et embrasse,
Et le solide gars qui revient en chantant.

Tout à l'heure il fauchait ; depuis l'aube naissante
Les andains s'alignaient emmêlant herbe et fleurs,
Mais il a raccroché sa lame scintillante
Pour s'asseoir près des siens, à l'écoute des cœurs.

La brise du matin fait bruire les mélèzes
Et donne à l'air léger une étrange saveur...
Comme il fait bon cueillir les myrtilles et fraises
Que la fraîche rosée a mouillées de ses pleurs.

Le rythme des saisons apporte des variantes
Aux travaux et aux jeux, à leur déroulement,
Mais il laisse intacte, en sa douceur charmante,
L'union de sa famille et son enchantement...

Mais un jour, sur nos vies, passa un vent d'orage ;
Alors, en d'autres lieux, nous sommes repartis... ;
Et la Gorée devint un quelconque pacage,
Son jardin et sa cour une forêt d'orties.

La toiture de bois s'est depuis écroulée,
Et la proche nature, chère hotesse d'accueil,
Redevint peu à peu sauvage et désolée
Sans rires ni chansons, comme une terre en deuil...

... C'est pourquoi, vivre, au fond, soit dit sans anathème,
C'est perdre, à chaque instant, un peu de ce qu'on aime.

L. TRON.

SPORTS - SPORTS - SPORTS - SPORTS

Les résultats du dimanche

Football

La réserve du Sisteron-Vélo a joué dimanche dernier, en championnat Ufolep 1re série, contre Beauvezer. Un score flatteur pour les Sisteronnais qui ont gagné et ont montré une très nette supériorité.

Rugby

En rugby à XV, dans la coupe Marius Moutte, l'équipe Sisteronnaise a su, par l'activité et la pratique, s'imposer face à l'équipe de Manosque, sur le score de 9 à 3. Match joué sur le stade de la Chaumiane, dimanche dernier.

Rencontres de dimanche

Football

Le championnat qui a été un peu délaissé reprend ses droits et ce dimanche 17 mars, sur le stade de Beaulieu, rencontre entre les équipes premières du Sisteron-Vélo et Fuveau. Coup d'envoi à 15 heures.

***

En lever de rideau, coup d'envoi à 13 heures, sur le stade de Beaulieu, championnat cadets Ufolep, entre les équipes du Sisteron-Vélo et Villeneuve.

Ski-Club Sisteronnais

COURSE DU CLUB

Les membres du S.C.S. sont informés que la course du Club aura lieu comme chaque année à la station de Pra-Loup, le dimanche 24 mars 1974 ; premier départ à 10 h. précises.

Les dossards seront distribués sur le lieu du départ.

Le tirage au sort se déroulera le mercredi 20 mars à 21 heures à la mairie de Sisteron, et se fera par série de 30 coureurs suivant l'ordre d'arrivée de la course club précédente.

Les membres désireux de participer à cette course voudront bien se faire inscrire à la permanence du vendredi 15 mars ou avant le tirage au sort.

La sortie du car se fera également à Pra-Loup et sera gratuite, inscription obligatoire.

Le Bureau.

BELLE PERFORMANCE DE L'EQUIPAGE DORCHE-GERTOSIO (Ecurie Alpes-Saint-Geniez) AU CRITERIUM NEIGE ET GLACE

Il s'en est finalement fallu d'un tête à queue dans la dernière épreuve pour que la victoire en groupe I échappe à l'excellent équipage Dorche-Gertosio. C'est finalement une seconde place, derrière l'Alfa Roméo d'usine du grenoblois Béguin, qui vient récompenser les deux pensionnaires de l'Ecurie Alpes-Saint-Geniez et les deux équipes d'assistance fort bien dirigées par G. Coutelle et Plazy B. Deux membres de l'Ecurie étaient en outre chargés de reconnaître les épreuves spéciales peu avant le passage de la coure afin d'éviter une grossière erreur de cloutage, bien souvent fatale dans ce genre d'épreuve.

Deuxième au général sur 80 voitures au départ, voilà qui en dit long sur la BMW Motul des Hauts-Alpins Gertosio et Dorche. Ils se classent ainsi immédiatement derrière les voitures d'usine emmenées par Andruet (Lancia Stratos), Darniche (Alpine) et Therrier (R 17 Proto). Ils dominent par là même un bon lot de voitures plus puissantes ou mieux adaptées à la glissante des cols enneigés de la Chartreuse, du Vercors ou du Renard.

Pour le premier rallye de l'année, l'Ecurie Alpes-Saint-Geniez n'a pas manqué sa rentrée.

ASSEMBLEE GENERALE DU TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Tous les membres de la société, et tous ceux que le tennis intéresse sont avisés que l'assemblée générale statutaire annuelle du T.C.S. aura lieu à la Mairie de Sisteron le mardi 19 mars 1974 à 21 heures.

Il n'est pas nécessaire d'insister outre mesure sur l'importance d'une telle réunion qui permet, chaque année avant l'ouverture officielle de la saison (1er Avril) de faire le point, au sein de la grande famille locale du tennis, sur ce qui s'est passé depuis une année, et d'envisager les prévisions en ce qui concerne l'année présente.

C'est ainsi que quelques grandes « têtes de chapitres » sont inscrites à l'ordre du jour. Telles que : activité du T.C.S. en 1973-1974 (avec les compétitions passées, notamment le Challenge de Haute-Provence), situation vis-à-vis des jeunes, notamment des scolaires, nouveau taux des cotisations, rapports avec la Fédération, renouvellement annuel du comité de direction, etc..., etc...

Aussi est-il expressément demandé non seulement à tous les membres actifs du Tennis-Club Sisteronnais, adultes hommes et femmes, jeunes filles et garçons, d'assister sans faute à cette assemblée, mais aussi à tous les sympathisants, à tous ceux que le tennis intéresse, soit pour eux-mêmes directement, soit pour leurs enfants (le tennis est un merveilleux sport éducatif, et à la portée de toutes les bourses à Sisteron) de venir se joindre à eux le 19 Mars à la mairie.

Une date à retenir.

Vient de paraître...

DICTIONNAIRE DE L'AGRICULTURE 74

Le « Dictionnaire - Annuaire de l'Agriculture vient de paraître.

Cet ouvrage attendu constitue un répertoire de données explicatives, sur les sigles et mots nouveaux, que l'on ne peut trouver ailleurs dans un même volume. C'est aussi une source d'informations (plus de 10.000 adresses) pour tous ceux qui s'intéressent à l'évolution du monde agricole et qui ont besoin d'en connaître ses multiples aspects : organisations, organismes et dirigeants au niveau national, régional et aussi au niveau départemental : adresses, téléphones et noms des responsables des DDA, DSV, ILSA, Chambres d'agriculture, SUAD, FDSEA, CDJA, MODEF, CRCAM, ADASEA, MSA, GAMEX, FDPA, FDCUMA, FDCETA, ASVPA, EDE, SAFER, établissements d'enseignement agricoles publics et privés CFPA, Maisons Familiales, IREO, écoles spécialisées, journaux agricoles, comités « Provinces de France », fédérations départementales des chasseurs, des pêcheurs, liste des groupements de producteurs et des principales coopératives, statistiques pour chaque département : nombre des exploitations, SAU, principales cultures en hectares et en pourcentage, composition chiffrée du cheptel départemental (bovins, équidés, ovins, caprins, porcins).

L'on peut se procurer cet ouvrage en écrivant à Robert Faure, Centre de Documentation et d'Information Rurale - 92, rue du Dessous-des-Berges - 75.013 PARIS (68 F.).

UNE VIE MOUVEMENTEE FAVORISE L'INTELLIGENCE

Le souhait d'une vie calme et régulière qu'expriment bien des gens est contraire à l'une de leurs aspirations les plus chères : développer leur intelligence. Telle est la conclusion d'une longue série de travaux de l'un des plus célèbres spécialistes du cerveau, le professeur américain Mark Rosenzweig. Et ce n'est pas là une « broderie » philosophique. Si l'on met des rats en nombre raisonnable dans une cage, en leur assurant eau et nourriture, leur cerveau ne dépasse pas le poids moyen. Si l'on met un rat seul dans une cage tout aussi confortable le poids de son cerveau sera au-dessous de la moyenne. Mais si l'on met beaucoup de rats dans une cage avec des objets, renouvelés chaque jour et avec lesquels ils peuvent jouer, leur cerveau est de 6 % plus lourd que celui des rats moyens.

Il en va probablement ainsi pour les humains : une jeunesse riche en expériences, une maturité active valent infiniment mieux pour le développement de leur intellience — et aussi de leur mémoire — qu'un train-train monotone. Pourquoi ? Parce que l'intelligence est le produit des liaisons qui unissent les cellules du cerveau, les neurones. Les expériences enrichissent la mémoire, mais elles forcent également l'individu à faire appel à des connaissances qui dormaient. On peut donc comparer l'intelligence au courant électrique qui donne naissance à la lumière. Telle est l'un des dossiers passionnants que vous expose le numéro de Mars de SCIENCE ET VIE.

On y trouvera également un rapport complet sur l'hydrogène, cette source d'énergie qui servira d'étape entre les carburants fossiles et l'atome et qui peut être utilisée par des avions et des autos (il y a déjà une 4 L qui fonctionne ainsi à Grenoble). Plus la revanche de la soie sur les textiles de synthèse, la manière de tirer du méthane de nos ordures ménagères, celle de produire 4.000 tonnes de fraises à l'hectare, une enquête sur les légumes, des jeux et une foule d'informations inédites, comme cette nouvelle possibilité de se doper légalement en se faisant injecter de son propre sang.

LE JOURNAL DE LA MAISON

Cent Cocktails

Une longue silhouette noire, des lèvres rouges, une paille, un verre perlé de fraîcheur, la couverture de « Cent Cocktails » nous met déjà l'eau à la bouche. Le titre est d'ailleurs sans ambiguité. « Cent Cocktails » est un livre de recettes. Mais présenté avec un souci de décor une recherche dans le choix des verres et des accessoires qui s'expliquent lorsqu'on sait que cet ouvrage a été réalisé par le Journal de la Maison.

A l'origine de cette initiative inhabituelle pour une revue de décoration, une idée simple : dans une maison, le charme ne naît pas seulement du décor. Une certaine façon de vivre et de recevoir entrent aussi en ligne de compte. Et préparer un cocktail amusant à ses amis en fait partie.

Livre volontairement concis où l'image tient un rôle important « Cent Cocktails » est donc un ouvrage pratique et utile mais c'est aussi par sa présentation, son illustration, sa typographie, un livre de luxe qui pourra prendre place dans les bibliothèques les plus élégantes et sera un cadeau aussi agréable à faire qu'à recevoir.

Pour recevoir franco de port le livre « Cent Cocktails », adressez votre commande accompagnée de 45 F. au Journal de la Maison - 31, route de Versailles - 78560 Le Port-Marly.

Pour LOUER
Pour VENDRE
Pour ACHETER
FAITES UNE « PETITE ANNONCE » dans « **SISTERON-JOURNAL** »

PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTE

Mme ILLY

55, rue Droite, 55
04200 SISTERON - Tél. 4

Esthéticienne Diplômée

*

Elisabeth Arden - Lancaster
Isabelle Lancrey - Givenchy
J. Fath - M. de Rauch

*

Soins du visage - Maquillage
Epilation à la cire
Manucure - Beauté des pieds

Ouvert du Mardi au Samedi

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
(99)-25, rue Droite - SISTERON
Directeur-gérant : Marcel LIEUTIER

Pour toutes vos Assurances, pour vos Transactions...
Non pas une seule adresse, mais une bonne adresse :

Fernand SIARD

« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence - SISTERON — Tél. 4.43
ASSURANCES « L'UNION »
Agence Générale
Incendie - Accident - Maladie - Risques divers
Vie - Retraite - Crédit Automobile

•

Transactions Immobilières et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés - Immeubles
Villas - Terrains - Appartements

Moquettes T REVETEMENTS DE SOLS

G. PAVAGEAU

Bureau : « Les Romarins » - La Casse, près Codec
04600 SAINT-AUBAN — **Tél. 2.88**

Artisan Spécialiste posant LUI-MEME

Liste de référence de pose contrôlable à Digne, Manosque, Gap, Sisteron, Volonne, Château-Arnoux, etc. N'ayant ni magasin, ni représentant, ni personnel, je peux vendre et poser toutes les Moquettes **T** moins chères — Economie pour le client de 10,00 F. à 20,00 F. le mètre carré suivant Moquettes.

Devis - Déplacement gratuit sur appel téléphonique

La Caisse d'Epargne de Sisteron

vous informe que depuis le 1er Janvier 1974 le taux d'intérêt est porté à :

6 %

NET D'IMPOT

Premier Livret : 25.000 Francs

Livret Supplémentaire
(sans limitation avec option fiscale)

Renseignements à nos guichets à SISTERON et dans nos six Succursales :

LARAGNE - LA MOTTE DU CAIRE
SAINT-AUBAN - VOLONNE
CHATEAU-ARNOUX - L'ESCALE

Prix d'Usine pour Artisans et Collectivités...

DECOR 04200

BONNET RENÉ
18, rue Droite, 18
04200 SISTERON - Tél. **93**

Peintures - Papiers peints - Revêtements Sols et Murs - Droguerie - Vitrerie - Stores Vénitiens

Demandez votre Carte de Fidélité

GRAND BAZAR PARISIEN

Cadeaux - Souvenirs - Jouets
Tout pour l'Enfant - Jeux Educatifs
Papeterie - Camping - Rideaux - Revêtement du Sol
Maroquinerie Scolaire - Voyage - Etc...

Liste de Mariage

61, rue Droite
04200 SISTERON — **Tél. 53**

Entreprise Chauffage Sanitaire CARLE
S.A.R.L. - 05300 LARAGNE - Tél. 1.46

Agence de SISTERON
E. CAPDEVILA
30, rue Saunerie — Tél. 5.47

Tous Travaux de Chauffage
Sanitaire/Climatisation/Zinguerie
Traitement d'eau - Dépan. et entret. d'installations

Cabinet
Alphonse ALIBERT
Fondé en 1930

Courtier • Transactions Immobilières • Commerciales
Crédits Divers

11, rue de Provence
04200 SISTERON
Téléphone : 80

© VILLE DE SISTERON

AGENCE de Haute Provence

Jean-Charles RICHAUD
222, Avenue Paul Arène, 222
Tél. 3.69 — 04200 SISTERON

gan

Toutes Transactions Immobilières et Commerciales

LA NATIONALE
Toutes Assurances
Tous Crédits Autos
Tous Crédits Immobiliers

ACHAT - VENTE
Propriétés agréments
Terrains - Commerces
Lotissements - Villas
Appartements

FFPIC FEDERATION FRANÇAISE EXPERT IMMOBILIER AGREE CHAMBRE REGIONALE

Pour vos voyages, vacances et loisirs...
UNE SEULE ADRESSE
HAUTE-PROVENCE "VOYAGES"
Licence 71.009 B

- Délivrance au tarif officiel de tous billets... AIR • FER • MER.
- Inscriptions à toute croisière Maritime et Aérienne
- Voyages à forfait, individuels et groupes à travers le monde entier.
- Pélerinages • Congrès • Voyages culturels.

Orly - Maison VERNET
137, avenue Paul Arène ———— 64, rue Droite
04200 SISTERON — Tél. 81

Prêt à Porter Dames et Hommes
Spécialité Robes de Mariées
Gaines et Soutiens Gorge
Playtex - Scandale - Triumph - Boléro
Barbara - Youthcraft
Gaines de Grossesse
Occulta - Révéa

Visitez
Le Palais du Carrelage
Avenue Jean Jaurès - SISTERON - Tél. 7.51
2, avenue Lesdiguières - GAP - Tél. 51.21.59
Zone des Fauvins - GAP

Carrelage
Moquette
Sanitaire
Accessoires

un style pour tous les styles

HALL D'EXPOSITION

ELECTRICITE GENERALE
RADIO, TELEVISION, MENAGER
A. LATIL & Fils
247, avenue Paul Arène - SISTERON Allo : 3.36
Distributeurs des Téléviseurs RADIOLA
et des Machines à Laver VEDETTE
Service après-vente assuré

Agence L'ABEILLE
ASSURANCES DE TOUTE NATURE
Contre l'Incendie - Les Accidents - Risques Divers
Complémentaires Maladie - Retraites et Vie
Contrats Spéciaux
LE CREDIT UNIVERSEL
Immobilier • Automobile • Equipement
Jean TIERANT
Place Docteur Robert
04200 SISTERON ———— Tél. 4.17

Tous Travaux de
PEINTURE • VITRERIE • PAPIERS PEINTS
ROBERT JEDOR
« Mont-Gervi » - 22, avenue Alsace-Lorraine
Téléphone : 0.31
04200 SISTERON Devis Gratuit

Intervention

DE M. MACEL MASSOT, DEPUTE, AU SUJET DE LA CONSTRUCTION DE L'HOPITAL DE SISTERON

Nous avons inséré, il y a quelques jours, dans nos colonnes, le texte de la question que le 12 janvier dernier, par la voie du Journal Officiel, .M Massot, Député, avait posée à M. le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale au sujet de la construction d'un nouvel hôpital à Sisteron.

Nous rappelons, ci-dessous, cette question et nous y ajoutons la réponse du Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale parue au Journal Officiel du 2 Mars.

12 Janvier 1974— M. Massot expose à M. le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale que son prédécesseur avait donné son accord pour la construction d'un nouvel hôpital à Sisteron (Alpes de Haute-Provence) suivant dépêche ministérielle N° 143 du 20 Janvier 1964 ; que la procédure de coordination a été approuvée le 12 Mai 1964 par la commission nationale de coordination ; que la commission d'agrément des architectes a, le 8 Juillet 1964, désigné M. Marcel Boyer, architecte DPLG à Marseille ; que les études du terrain où devait être édifié l'Hôpital ont été approuvées le 31 Octobre 1964 ; que M. le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale a donné son agrément technique à l'avant-Projet de construction suivant dépêche ministérielle en date du 18 Décembre 1969 ; que la convention entre l'architecte et la commission administrative de l'hôpital a été approuvée le 10 Octobre 1970 par M. le Préfet des Alpes de Haute-Provence ; que le permis de construire a été accordé par arrêté préfectoral N° 71 du 22 Janvier 1971 ; que la construction du nouvel hôpital était inscrite au Vme Plan et venait en tête de la liste pour l'attribution des subventions nécessaires ; que cependant, et malgré les multiples démarches et réclamations des élus, la construction de l'hôpital n'est même pas entreprise. Il lui demande : 1°) si la déconcentration des pouvoirs et l'établissement des enveloppes régionales doivent systématiquement priver des réalisations indispensables et urgentes les petits départements qui étaient beaucoup mieux servis lorsque les subventions étaient attribuées directement par Paris ; 2°) s'il ne considère pas que priorité devrait, en toute hypothèse, être donnée aux projets décidés avant la régionalisation des crédits ; 3°) à quelle date la construction de l'hôpital de Sisteron, décidée il y a plusieurs années sur le plan National et départemental, et dont l'urgence est indiscutable, sera enfin réalisée.

Réponse — Le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire que, à la suite des mesures prises en 1970 pour la déconcentration des décisions en matière d'investissements publics, la répartition des crédits d'équipement entre les régions est faite en fonction de la dotation globale mise à la disposition du ministère de la santé publique et de la Sécurité Sociale lors du vote de la loi de finances. Cette dotation est répartie équitablement entre les régions selon les besoins qu'elles ont exprimé dans leurs propositions au moment de la préparation du budget. L'intervention du décret du 13 Novembre 1970 a eu pour effet de transférer aux Préfets et aux Préfets de région la responsabilité de la programmation budgétaire des investissements de catégorie II. Les opérations dont l'instruction administrative a été entamée par les services de l'administration centrale, comme c'est le cas pour le projet de Sisteron qui a reçu le 18 Décembre 1969 l'agrément technique au dossier d'avant-projet et dont la réalisation n'est pas intervenue avant la mise en place de la déconcentration, relèvent désormais de l'autorité du Préfet et du Préfet de région. En ce qui concerne le financement de ce projet, aucune assurance ne peut être donnée par l'administration centrale. Il appartient au Préfet de la région Provence-Côte d'Azur de se prononcer sur l'opportunité de la réalisation de ce projet et de dégager sur les crédits mis à sa disposition les moyens nécessaires à son financement.

***

Cette réponse établit à l'évidence — ce que M. Massot a toujours affirmé — que le dossier de l'Hôpital de Sisteron avait reçu l'agrément technique de l'administration centrale dès le 18 Décembre 1969. L'hôpital aurait donc été construit si un décret du 13 Novembre 1970, au prétexte d'une déconcentration, n'avait pas transféré au Préfet de Région la responsabilité de la programmation budgétaire des investissements de cette nature. Cela est absolument inadmissible. Le rôle de la région ne doit pas consister à « oublier » les projets concernant les départements pauvres au profit des grandes métropoles.

Le Conseil Régional qui vient de s'installer à Marseille doit avoir pour premier objectif de réparer de telles injustices. Espérons qu'il ne manquera pas à sa mission ! C'est le vœu que formulent les sisteronnais...

BOULE SISTERONNAISE

Compte rendu de la réunion du bureau du 2 février à 18 heures au siège social. Plusieurs questions de l'ordre du jour ont été réglées et les autres le seront ultérieurement.

Le compte rendu du congrès de Castellane a été très instructif et permettra de résoudre certains problèmes dans le jeu de boules, discipline renforcée. Effort accru auprès des jeunes qui voudront pratiquer ce jeu qui est en même temps un sport.

Le prix de la licence a été fixé à 18 francs pour les séniors ; 4 francs juniors et cadets. Le prix de la carte de sociétaire est porté à 15 francs.

Toutes ces licences et cartes seront délivrées par le trésorier M. Bedos Raymond. Les joueurs auront la possibilité d'en faire la demande au siège.

Des camarades ont été désignés pour contacter les commerçants, cafetiers, restaurateurs.

Le loto organisé par la société ayant été un grand succès, celle-ci a décidé d'un grand bal dans la salle des fêtes de l'Alcazar. La date en est fixée au 6 avril veille des Rameaux.

C'est la brillante formation musette « Les Dominos », orchestre de huit éléments, qui animera cette grande nuitée dansante. Cet orchestre de grand renom a obtenu la Coupe de Saxe des orchestres de variétés et représentait la France en Allemagne Fédérale. Buffet, buvette, cotillons et d'autres divertissements compléteront cette belle soirée.

Nous donnerons plus de précisions sur ce bal qui fera date dans notre ville.

***

CALENDRIER BOULISTE 1974

Samedi 16, 23, 31 mars : Pétanque. Concours à la mêlée 2 joueurs 3 boules, inscriptions au siège à 13 h. 30. Ces concours sont réservés aux licenciés à la société et aux sociétaires.

Lundi 15 avril, lendemain de Pâques, concours triplettes choisies (pétanque).

Dimanche 21 avril, éliminatoires championnat de France, triplette (pétanque).

Du 28 avril au 5 mai, fête locale de la Baume, divers concours qui seront annoncés.

Samedi 11 mai, concours à la mêlée pétanque, 2 joueurs 3 boules, licenciés et sociétaires.

Mardi 4 juin, concours à pétanque triplettes choisies, concours de Pentecôte.

Dimanche 9 juin, concours au jeu provençal, équipes choisies, 3 joueurs 2 boules.

Samedi 29 juin, concours pétanque triplettes, équipes choisies.

Samedi 6 juillet, challenge Aguilar, doublettes, équipes choisies.

6, 13, 20, 27 juillet — 3, 10, 17, 24 août : concours mixtes triplettes choisies, 2 hommes, 1 femme.

Samedi 13 juillet, concours pétanque, doublettes choisies.

Dimanche 4 août, jeu provençal, doublettes choisies.

Dimanche 18 août, challenge Francis Richard, pétanque, doublettes choisies.

Samedi 14, dimanche 15, lundi 16 septembre, festival bouliste.

Dimanche 22 septembre, concours Montlaur, triplettes choisies.

Samedi 28 septembre, concours jeu provençal tête à tête, réservé aux licenciés à la société.

Samedi 5 octobre, concours pétanque tête à tête, réservé aux licenciés à la société.

La société pourra organiser d'autres concours supplémentaires et se réserve le droit de modifier certaines dates en cas de mauvais temps ou pour des raisons impérieuses.

Durant l'année 1973, 149 licences ont été délivrées. La société est en quatrième position sur le plan départemental, nous avons la possibilité de faire mieux, mais cela suppose un effort de tous, et pas seulement du bureau.

Amis et joueurs de boules, nous comptons sur vous tous.

Le Bureau.

Florélia
Service « Interflora »
36, rue Mercerie — SISTERON
Tél. 6.35

« LEV' RAMES » CHEZ LES ANCIENS COLS BLEUS

Ils sont arrivés à bon port et ont accompli leur mission : leur grand bal annuel et l'élection de leur « Miss » 1974 !

Ils peuvent se reposer et souffler un peu avant de partir vers une nouvelle escale, celle de Manosque où, avec ceux du département, ils se retrouveront autour d'une bonne table après la réunion semestrielle des présidents des diverses amicales le 24 mars prochain.

Comme prévu au rôle des avantages et des obligations, Mlle Julien, leur Miss 1974 sera du voyage.

La soirée du 2 mars a été une parfaite réussite pour ce sympathique équipage de l'Amicale de Sisteron. Une foule assez importante a passé une très agréable soirée et tous, jeunes et moins jeunes, ont pu se livrer au plaisir de la danse.

La concurrence de nombreux bals dans les communes environnantes a quelque peu retenu les habitués dans les salles intéressées, mais à minuit, quand le président prit le micro pour préparer l'élection de la Miss 1974, énumérer les avantages de cette charge et remercier le public présent, l'ambiance était déjà chauffée.

Un groupe de dix candidates était ensuite présenté au public. Les retardataires à l'inscription et celles qui ne s'étaient décidées qu'au dernier moment, n'ont pu, hélas participer à cette sélection.

Chaque candidate, pourvue d'un numéro, était alors présentée et devait répondre au questionnaire habituel : nom, prénom, âge, profession, domicile.

Laissées quelques instants à l'admiration du public et du jury, composé des membres de l'amicale, des représentants et représentantes de la presse et présidé par Mlle Eliane Borel, la Miss 1973, ces jeunes filles se retirent ensuite et le jury délibère pendant que l'orchestre enchaînait pour faire prendre patience aux danseurs.

Chaque membre du jury établissait alors le tiercé des candidates choisies et le numéro le plus souvent proposé était celui de Mlle Julien Renée, une ravissante blonde de 19 ans, étudiante, domiciliée à St-Auban, puis dans l'ordre sortaient les numéros de Mlle Cayuela, également domiciliée à St-Auban et les numéros ex-æquo de Mlles Claude Rolland de Valernes et Martine Long de St-Geniez.

Le président prenait ensuite le micro et annonçait les résultats de la délibération du jury. Il appelait le numéro choisi pour porter le titre de Miss 1974 et Mlle Julien s'avançait sur la scène sous les applaudissements de la foule et du jury, recevait la bise traditionnelle, une magnifique gerbe de fleurs de la part du président et Mlle Eliane Borel, Miss 1973, lui ceignait l'écharpe de Miss 1974.

Les anciens marins, aidés par les Miss, procédaient ensuite à une distribution monstre de cotillons pendant que l'orchestre, y compris le président, jouaient « Les Gars de la Marine » et élançait la foule des danseurs dans un pot-pourri de vieilles chansons entraînantes et endiablées.

Le jury, les Miss et dauphines prenaient alors place à la table officielle où, abondamment, ils fêtaient comme il se doit, le titre de Mlle Julien et la magnifique réussite de cette soirée.

Encore bravo aux anciens cols bleus.

Cette Semaine...

dans PARIS-MATCH.

— Les terribles photos de la catastrophe du D C 10.
— Ethiopie, en couleurs : Le Négus contesté.
— Le Brésil, par Raymond Cartier.
— Une fille raconte son tour du monde à moto.

CAMAU
DIGNE SISTERON
DIPLOME ENOM
Gérante Diplômée
12, avenue des Arcades, 12
04200 SISTERON

DE DIETRICH
cuisine chauffage
revendeur agréé :
M. ROVELLO
04200 SISTERON ———— Tél. 56

LE CHALLENGE
Place Paul Arène - SISTERON - Tél. 412
ARTICLES ET CHAUSSURES TOUS SPORTS
CAMPING
Maillots Bains : RASUREL, RAINETT, « 8 », HOM, TREVOIS, OLYMPIC

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT
18, rue Droite, 18
04200 SISTERON - Tél. 2.86
Toutes transactions : Immobilières Commerciales Industrielles

Fuel ANTAR
LATIL Pierre
Avenue de la Durance
04200 SISTERON Tél. 3.23
(PRIX SPECIAUX)

GARAGE DU JABRON
Mécanique Générale - Tôlerie - Peinture en Cabine et Blaxonnage de Coques
J. P. NADE
Agence FIAT
Les Bons-Enfants - PEIPIN — Tél. 22
STATION SERVICE
Dépannage jour et nuit, dimanches et jours fériés

à SISTERON... 14, rue Mercerie Tél. 0.23
CHPPP
PAPIERS PEINTS
PEINTURES
VITRERIE
MOQUETTES
Gros et Détail - Fournitures pour les Beaux-Arts
Tout pour le professionnel et l'amateur
50 modèles disponibles de papiers peints et un important stock de peinture et matériel.
Dépositaire :
VALENTINE
RENAUDIN
WHAS PERLE
EBUREX - (Vernis d'imprégnation)

Scala - Peterelec
S.A.R.L.
Distributeurs Officiels
4, rue de Provence
04200 SISTERON Tél. 1.97

SERRURERIE • CONSTRUCTION METALLIQUE
BLANC Frères
Route de Gap - SISTERON ———— Tél. 1.96

TAPISSIER ———— MATELASSIER A FAÇON
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - 04200 SISTERON - Tél. 5.63
Réparations et Neuf
Sommiers - Matelas - Fauteuils - Chaises
Matelas : Laine/Mousse/Ressorts
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

© VILLE DE SISTERON

74me ANNEE — N° 1455. PARAIT LE SAMEDI SAMEDI 16 MARS 1974.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration - Rédaction
99-(25), rue Droite — Tél. 1.48
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces
Annonces légales : 2,00 F. la ligne
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le N° 53.442

Les abonnements sont payables d'avance
Tout changement d'adresse : Joindre 1 Franc

Le Numéro : 0 F. 30
Abonnement 1 an : 15 F. 00
C.C.P. Pascal-Lieutier 156-36 Marseille

POUR TOUS VOS TRAVAUX D'ELECTRICITE GENERALE
Installation Rénovation
Dépannage
Chauffages Electriques
Isolation Thermique
Claude DESSAUD
Immeuble B 3
Place de la République
04200 SISTERON
Tél. 8.03
Devis gratuit

GARAGE DU DAUPHINÉ
Tél. 26
04200 SISTERON
CHRYSLER SIMCA
CARROSSERIE
PEINTURE AUTO
MARCHE OCCASION

Ent. Joseph CANO
Fondée en 1946
SANITAIRE • CHAUFFAGE CENTRAL • VENTILATION
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU • TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'exposition • Entrée libre
Rue des Combes - Tél. 7 — 04200 SISTERON
Bureau à MANOSQUE - 3, avenue de Pierrevert Tél. 72.14.51
Service après-vente • Contrat d'entretien mazout
Ramonages

Cassez pas les pieds...
... Cassez pas les Pieds et Paquets,
Dégustez-les !
RICHAUD et BADET
CONSERVES ARTISANALES DE QUALITE
04200 SISTERON • Tél. 3.63
Point de vente à Marseille :
BLANC, Epicerie Fine
19, avenue du Prado, 19

ambiance
Harmonisez votre intérieur...
Exposition : Salles de bains - Meubles et accessoires
Cuisines - Kitchenettes - Revêtements sols et murs
Route Nationale 85
SISTERON - LE POET
Nouvelle salle d'exposition...
Ouvert le dimanche après-midi...

Offrez un cristal signé
DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

PLAISIR D'OFFRIR
Cadeaux • Souvenirs
Porcelaines • Cristaux • Etains
Faïences • Poteries
Liste de Mariage
Georges LATIL
26 rue Droite
SISTERON
Tél. 1.29

HISTOIRE LOCALE

La responsabilité devant la vie que nous donnons

Au moment où liberté de la conception et liberté de l'avortement sont à l'ordre du jour de nos assemblées parlementaires, peut-être sera-t-on intéressé à connaître quelle était, dans le passé et dans notre pays, la conception rigoureuse de la responsabilité de chacun devant la vie qu'il portait ou qu'il avait donnée : une femme enceinte hors mariage avait le droit d'exiger le secours matériel, pécuniaire au moins, du responsable de son état, mais, de son côté, elle était passible de la peine de mort au cas où elle serait venue « à mal faire à son ventre », comme l'on disait alors.

De cette sévérité en sont témoins les deux textes qui suivent, tirés de veilles archives d'un avocat sisteronnais.

LA RESPONSABILITE DU PERE

(Extrait des registres du bureau de l'Hôpital général St-Jacques de ceste ville d'Aix).

« Vu l'exposition prise par Mr le « Conseiller Dubourguet, du cinq Oc- « tobre dernier, de Isabeau Raynaude « de Marseille, par laquelle aurait dé- « claré « estre ensainte » d'environ « six mois des œuvres de Latil de Sis- « teron, demeurant pour cler en cette « ville, l'ayant connue pendant six « mois puis s'étant retiré audit Siste- « ron, étant sequestrée au pouvoir de « Claudette Billonne, sage-femme de- « puis ledit temps ».

« Sur quoi le Bureau a condamné « ledit Latil en soixante Livres de « prouvisions » pour l'entretien que « ledit Hôpital a donné à ladite Ray- « naude et en quatre Livres par mois « payables de quatre en quatre mois « et par avance pour l'entretien du « part (1) d'icelle, comptable du jour « de la naissance d'icelui et tant qu'il « sera en vie. Pour raisons desquelles « et despans, ledit sieur Latil sera « contraint par corps et biens et son « père et ses biens propres nonobs- « tant toute opposition ou appel quel- « conques, attendu se dont s'agit ; en- « joint à ... d'exécuter la présente sen- « tance à peine d'être... »

« Fait aud Aix aud Bureau, le Dix-Huit Novembre Mil Six cents Quatre Vingt Seize ».

Cette ordonnance est suivie des instructions données à l'Huissier chargé de son exécution dont les pouvoirs précisent que :

« ... si trouvant les portes fermées « (pourra) faire ouvrir icelles etiam « manu militari et tous ce qui se trou- « vera en icelle être d'abord vendu « à l'incant » public pour le payement « des susdites sommes et « despans... »

L'huissier n'eut pas à aller jusqu'à ces extrémités puisque dès le 4 Décembre suivant, le Recteur de l'Hôpital Saint-Jacques d'Aix inscrit dans ses registres « ... avoir reçu de M. Latil, de la ville de Sisteron et des mains « et propre argent de Mre Latil no- « taire royal, procureur au siège de la- « dite ville, son oncle, la somme de « cent cinquante Livres pour l'abon- « nement de l'entretien, nourriture, « frais de couche es part à naître à « vie ou mort de la dite Isabeau Ray- « naude etc... »

Une note marginale de la main de Maître Latil précise de la sorte la nature de ce document : « Abonnement du part de la nonne Isabeau Reynaud à l'Hôpital d'Aix ».

LA RESPONSABILITE DE LA MERE

Il s'agit d'un document beaucoup plus récent : une déclaration officielle de grossesse « ... pour servir et valoir à ce que de raison... » c'est-à-dire en une action en reconnaissance en paternité, sans doute.

« Du 23 Avril 1756, à Sisteron, par « devant nous Claude de Castagny, « conseiller du Roy, Lieutenant géné- « ral au siège royal et sénéchaussée « de cette ville de Sisteron, en pré- « sence de Mr Jean d'Eyraud, conseil- « ler et avocat du Roy au même siège, « écrivant à Jean François Rolland, co- « mis de notre greffier, lequel a prêté « le serment requis »,

« constituée en sa personne Anne « Claudine Auge, originelle de Pon- « tarlier en Franche-Comté, veuve de « Claude Bonnet, sergent invalide de « la Cie de M. Rossignol, âgée d'en- « viron 39 ans, habitante après le dé- « cès de son mari arrivé aux Isles « d'Yères, depuis cinq ans dans cette « ville où étant domiciliée au quartier « de rue Droite, François Mériguet, « sergent invalide, Cie de M. de Fage « en garnison en cette ville, la séduit « sit sous promesse de mariage et la « connue charnellement depuis plus « de 15 mois, des œuvres duquel elle « se trouve enceinte suivant les mar- « ques ordinaires de grocesse »,

« laquelle nous a fait la présente « exposition pour satisfaire au désir « de l'Ordonnance, de laquelle elle « nous a requis acque et luy en ayant « tait faire lecture, elle nous a déclaré « icelle contenir vérité, qu'elle n'y « ajoute ny diminue et qu'elle y per- « siste, ayant déclaré ne savoir signer « de ce requise ».

« Ledit sieur avocat du Roy a dit « qu'il n'empêche qu'il soit concédé « acte à lad Anne Claudine Auger « de la présente exposition pour luy « servir et valoir à ce que de raison « et a requis qu'il soit ordonné qu'in- « nhibitions, et deffances luy seront « faites de malfaire à son ventre sous « peine de la vie ».

« d'Eyraud, Conseiller et avocat du Roy ».

La concession de l'acte requis qui suit reprend les mêmes termes en précisant :

« Avons fait innhibitions et deffan- « ces à l'exposante de mal faire à son « ventre sous peine de la vie... »

G. DAVET.

(1) Par : enfant naissant.

Conférence de Daniel Dreux

Le lundi 18 mars 1974 à 20 h. 30, dans la salle de l'Alcazar de Sisteron, le spéléologue Daniel Dreux (prix de la vocation en 1973) présentera :

« Dans les gouffres du pays Maya »

Conférence illustrée d'un film couleurs 16 m/m et de diapositives originales avec la participation du spéléologue guatémaltèque Otto Rubio.

Très prochainement, Daniel Dreux repartira au Guatémala pour de nouvelles explorations ayant pour but des recherches spéléologiques.

Une participation aux frais sera demandée aux auditeurs. (6 F. aux adultes ; 4 F. aux enfants).

Un départ regretté

Notre distingué et sympathique Inspecteur Central du Trésor, M. Le Bourlot, nous quitte prochainement pour le poste de Receveur-Percepteur à Forbach. Avancement très flatteur et très mérité dont nous nous réjouissons pour lui.

Depuis sept ans, M. Le Bourlot exerçait dans notre ville les délicates fonctions de Percepteur et de Receveur Municipal qu'il a toujours assumées avec tact et bienveillance. D'une très grande correction, il avait le sens très développé de l'humain. De plus, il savait concilier les intérêts du Trésor et ceux de ses redevables par une application modérée des lois fiscales en matière de recouvrement. Nous pensons traduire ici le sentiment de la population toute entière en disant que ce départ est unanimement regretté.

Pour notre part, nous souhaitons à M. Le Bourlot qu'il s'acclimate bien dans la région où il va exercer ses nouvelles fonctions en gardant l'espoir que nous le reverrons souvent car M. Le Bourlot, bien que breton, affectionne particulièrement notre région, nous en prenons pour preuve la superbe villa qu'il a fait construire dans la vallée du Jabron.

Au revoir Monsieur le Receveur-Percepteur et peut-être à bientôt en poste, à nouveau, dans notre région.

DE GARDE

Dimanche 17 Mars

En l'absence de votre médecin habituel :

— **Docteur Américi-Labussière,** 15, avenue Paul Arène — Tél. 3.80.
— **Pharmacie Combas,** les Arcades — Tél. 0.19.
— **Ambulances Provence-Dauphiné** — Tél. 0.52 - 0.82.
— **Ambulances de la Citadelle** — Tél. 4.57.
— **Garage du Dauphiné,** cours Melchior-Donnet — **Touring-Secours** (gratuit) — Tél. 0.26.
— **Garage du Jabron** — Tél. 22 à Peipin.
— **Accidents Secours Routier** — Tél. 3.17 et 3.29.

Lundi 18 Mars

— **Pharmacie Combas,** les Arcades — Tél. 0.19.

Boulangeries :
— **Martini,** rue de Provence.
— **Gaubert,** rue Saunerie.
— **Javel,** rue Mercerie.

PERMANENCES

La Direction de la Caisse de Mutualité sociale agricole informe ses ressortissants qu'il sera désormais assuré deux permanences par un contrôleur de cet organisme, à Sisteron, au siège du Crédit Agricole (1er étage).

Celles-ci auront lieu régulièrement les deuxième et quatrième samedis de chaque mois.

CULTE PROTESTANT

Le culte sera célébré à Sisteron le dimanche 17 mars à 8 h. 30 dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville. Il sera présidé par le pasteur de l'Eglise Réformée de Digne.

La Maison du Cadeau
Madame BOUTIN
102, rue de Provence — SISTERON Tél. 95
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage

Meublez-vous moins cher ...
AVEC LES PLUS BEAUX MEUBLES
MEUBLES BOUISSON
Artisan - Décorateur
SISTERON - Tél. 24
28, rue Saunerie
SAINT-AUBAN - Tél. 315
Place Péchiney
Salles à Manger • Chambres à Coucher
Salons • Literies
Tous les Styles et Contemporains
Lits • Sièges • Petits Meubles en Copie d'Anciens et en Noyer Massif
Cuisines sur mesures Rustiques et Modernes
CHOIX TRES IMPORTANT • CREDIT
Magasin ouvert tous les jours de 8 à 20 heures
Le dimanche, sur rendez-vous

AGENCE
FIAT-LANCIA
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
Achat • Vente • Neuf et Occasion

FUEL Domestique
SHELL
Ets GUILLAUME Frères
5, rue Mercerie — SISTERON
Tél. 43
• Ramonage
• Entretien et dépannage immédiat des brûleurs

Meubles Anciens
Bibelots d'Art
Décoration
*
ANTIQUITES
« LA GRANGE »
*
C. GUIEN
04200 Châteauneuf-Val-St-Donat
Téléphone 16
Ouvert tous les jours et le dimanche

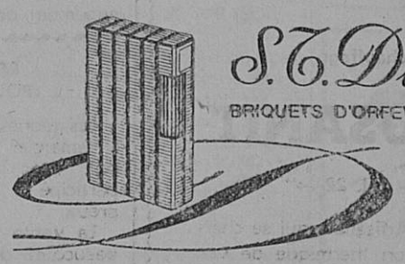
S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
BIJOUTERIE
DE MARTA
53, rue Droite - SISTERON
Tél. 42
Rue A. Badin - ST-AUBAN
Tél. 1.92

© VILLE DE SISTERON

BERNARD
CURNIER

CHATEAU - ARNOUX

04160 (Alpes de Haute-Provence)

Téléphone 52

- BOUTIQUE
- CADEAUX
- BIJOUX
- MOBILIER
- TISSUS
- VERRES
- LISTE DE MARIAGE

La Boutique est ouverte aux mêmes heures que le GRILL. L'après-midi vous pourrez prendre le thé et déguster la tarte Tatin et bien d'autres gourmandises.

Respirez la propreté

grâce à

Alpes Nettoyage Entretien

Jean PASCAL
70, rue Droite, 70
04200 SISTERON — Tél. 4.03

Moquettes — Murs et Sols — Carrelages - Vitres
Appartements et Collectivités

ENTRETIEN DE CHAUFFERIE
— Tous brûleurs
— Ramonage Electrique

RUFFE Fils

04 - VOLONNE - Tél. 22

Machines à écrire et à calculer

Meubles de Bureau
Calculatrice Electronique - Appareil Photocopie
Vente - Réparation - Location - Fourniture

Mécanic-Bureau - Tél. 1 - VAUMEILH

OUVERTURE D'UN ATELIER

Garnitures Autos

Jean-Louis RAVAUTE
22, Chemin de la Marquise
04200 SISTERON

Bâches - Capotes - Housses
Tapisseries pour Meubles

INSTALLATIONS de...
— Chauffage toute nature
— Sanitaire
— Piscines (filtration et chauffage)

s.a.r.l. RUSANIT

04 VOLONNE - Tél. 22

Une Entreprise Artisanale qui se chargera de l'isolation thermique de vos habitations pour le prochain hiver.

Pensez-y...

Le coin du lecteur...

Un Système

Mon rôle n'est pas de faire le procès de la distribution moderne mais plutôt de constater qu'elle évolue sur un terrain fort mouvant où, sous le couvert du mot « concurrence », on se donne bonne conscience à appliquer des principes qui vont à l'encontre des plus élémentaires techniques de gestion ; cela malheureusement pas toujours en faveur de celui qui est en bout de chaîne : le « Consommateur ».

La distribution des produits périssables est l'exemple le plus typique de cette politique commerciale du « coup par coup » où, selon les opportunités, on fait varier les marchés sans que pour autant il en ressorte un profit supplémentaire.

Le Marketing et ses dérivés ne sont pas des vues de l'esprit. Pourquoi donc ne pas « moraliser » les marchés à tous les niveaux (producteurs et distributeurs) et tracer une politique sinon rigide, en tous cas basée sur des objectifs précis et non sur des accords où n'entrent en jeu que les mots « Ristournes », « Primes confidentielles » et autres dessous de tables, autant de termes illusoires qui n'apportent rien si ce n'est des entraves à ceux qui essaient de rétablir un certain équilibre.

La distribution moderne n'est pas aussi claire qu'elle le paraît aux yeux d'un profane évoluant devant les rayons d'un supermarché.

La concurrence existe et existera toujours. C'est une excellente chose mais pour un jeune entrant dans le système il est parfaitement choquant de voir à quel point certains s'abaissent pour « décrocher » un marché.

Des millions s'envolent en publicité et sur le terrain on continue à appliquer les techniques ancestrales du marchandage arguant que l'expérience vaut mieux que les théories commerciales modernes basées sur des statistiques et autres études de marchés.

On restructure, on moralise, on s'invente des mobiles. Souhaitons que la distribution moderne s'éclaircisse et, tout en restant orientée vers le profit et le libre jeu de la concurrence, voit à plus long terme.

Le Marché Commun existe et nos structures industrielles ont parfois du mal à lutter contre la pénétration de certaines firmes anglo-saxonnes.

CBL.

A L'USINE E.D.F.

Comme nous l'avons annoncé dans le compte rendu de l'assemblée communale, le conseil municipal de Sisteron s'est rendu en visite à l'usine souterraine de l'E.D.F. au quartier de Mételine, vendredi de la semaine passée.

M. Petrequin, ingénieur en chef de l'aménagement de la chute de Sisteron a reçu tout ce monde, a donné les explications nécessaires à cette visite.

Une dizaine seulement de conseillers sont là, et après avoir chaussé les bottes et coiffés du casque, la visite s'est effectuée sous la conduite de M. Simon, ingénieur, chargé de la construction de cette usine.

Une chute de 120 mètres sous terre, une installation d'un premier groupe, dans de vastes salles, un ciel ouvert pour l'amenée d'eau, une galerie de sortie d'eau, c'est tout cela que les conseillers ont pu voir ; un travail énorme.

Une visite bien commentée et agréable à voir.

AVIS DE LA MAIRIE

Les travaux d'aménagement de la chute de Salignac sont entrés dans leur phase active sur le territoire de la commune de Sisteron.

Malgré les nombreuses précautions que E.D.F. a demandé de s'entourer aux entreprises pour réaliser les travaux, il se pourrait cependant que des dommages soient causés aux propriétaires avoisinants.

Electricité de France demande aux propriétaires qui subiraient des dommages du fait de ces travaux, de saisir immédiatement l'entreprise responsable pour que soit procédé sans délai une constatation contradictoire des dégâts causés et que soit adressée la copie de la réclamation à la Section Immobilière Locale — Aménagement de Sisteron - B.P. 25.

REMERCIEMENTS POUR LES LEPREUX

Les jeunes de l'aumônerie tiennent à remercier tous les sisteronnais qui ont, avec générosité et sympathie, participé à leur action pour les lépreux.

La vente du samedi 9 mars a eu beaucoup de succès. La somme de 3.200 N.F. a été envoyée à la Fondation Raoul Follereau, organisation mondiale des lépreux.

Encore merci...

AVIS DE LA MAIRIE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter d'urgence au secrétariat de la mairie pour y retirer des pièces les concernant :

MM. Ronin Jean, Vincent André, Latil Alain, Cabanel Henri, Marfisi Alain, Mapelli Acquilino, Jobin Bernard.

Deuxième rappel :

MM. Béraud Daniel, Bettayeb Mohamed, Bras Jean-Pierre, Chauvin André, Camek Jaroslaw, Durfort Christian, Alphonse Claude, Touche Jean-Pierre, Rovello Claude, Parret Georges, Moréno André, Minetto J.-Paul, Migliore Claude, Mazouni Mustapha, Lyons Maurice, Laugier Jean-Pierre, Leroyer Bernard, Laurent J.-Louis, Hoarau Jacques, Henry Gérard Gailliano Guy, Clément Marcel Latil Alain. Les personnes dont les noms sont cités ci-dessus sont priées de bien vouloir se présenter au secrétariat de la mairie pour retirer le livret de Caisse d'Epargne de leur enfant né dans l'annee 1973.

S. P. A.

Les loteries en cours ayant été tirées, la parure fleurie a été gagnée par Mme Lorenzetti (N° 106) et la couverture de laine par Mlle Monty Marie-Jo (N° 34).

Nous remercions toutes les personnes qui y avaient participé, et également toutes celles qui nous aident par leurs dons.

Il y a toujours de nombreux chiens de toutes races qui attendent un maître et deux petits chiots noirs de deux mois.

Vos dons de pain dur, boîtes, riz sont toujours bien reçus chez Mme Clarès « Belle Jardinière ».

NECROLOGIE

Samedi dernier, dans l'après-midi, ont eu lieu les obsèques de M. Maurice Lhoumeau, décédé a l'âge de 70 ans.

En retraite depuis quelques années, il habitait la Maison d'Etat de l'avenue de la Libération. Il était le mari de Madame, née Meyssonnier, retraitée des P.T.T., à qui nous adressons, ainsi qu'à ses enfants et à toute la famille, nos sincères condoléances.

***

Lundi à 11 heures, un public nombreux a accompagné à sa dernière demeure, M. Charles Breton, âgé de 69 ans, décédé assez brusquement. Il était connu et estimé.

A sa femme, à la famille, nos condoléances.

***

Nous apprenons le décès de Mme Henri Chastel, à l'âge de 76 ans. Elle était la mère de Me Pierre Chastel, notaire à Sisteron et était la sœur de feu M. Georges Géminard, qui fut pendant de très longues années un excellent collaborateur à « Sisteron-Journal ».

Nous adressons à M. Henri Chastel, à Maître Pierre Chastel, à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

***

Jeudi, à 10 heures, les obsèques de M. André Marin, décédé à l'âge de 70 ans. Il était connu ; ancien artisan en chaussures de la rue Saunerie, il était le père de M. André Robert, monteur en chauffage central.

A tous ses enfants, à la famille, nos sincères condoléances.

ETAT - CIVIL

du 6 au 13 Mars 1974.

Naissances — Isabelle Nathalie Sylvie, fille de Paul Briançon, agriculteur, domicilié à Salignac — David Daniel Fabien, fils de Daniel Borel, employé E.D.F., domicilié à Sisteron — Teddy Emmanuel, fils de Michel Mirallès, ambulancier, domicilié à Sisteron — Isabelle Marie Claude, fille de Claude Gibert, ajusteur, domicilié à Sisteron — Thierry Roger Michel, fils de René Jean Noël Clément, décorateur tapissier, domicilié à Manosque.

Publications de mariages — Bernard Maxime Eugène Auzet, surveillant de collège, domicilié à Malijai, et Marie-Claude Roselyne Paulette Reymond, employée d'internat, domiciliée à Sisteron — Michel Roger Colbert Nucho, actuellement soldat, et Chantal Aimée Peret, employée de commerce, domiciliés à Sisteron.

Décès — Charles Lucien Breton, 69 ans, rue de l'Horloge.

REMERCIEMENTS

Mme Veuve Maurice LHOUMEAU, ses enfants, parents et alliés, très touchés par toutes les marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur Maurice LHOUMEAU

prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, se sont associées à leur peine, de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Petites Annonces

A VENDRE

R 10 bon état — S'adresser : quartier St-Lazare - Sisteron.

ALPES - AUTOMOBILES

Garage DECAROLI

04200 - SISTERON

VEHICULES D'OCCASION

Citroën GS	1972
Renault 4 Export	1968
Renault 5 TL	1973
Renault 6 TL	1971
Renault 12 TS	1973
Renault 16 TL	1969
Renault 16 TS	1969
Renault 16 TS	1972
Peugeot 504	1972
Simca 1000	1971
Alfa Roméo 1750	1970
Renault 4 Fourgonnette	1971
Renault 4 Fourgonnette	1973

Etude de la Société « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires Associés » à SISTERON

Constitution de Société

UNIQUE INSERTION

Suivant acte reçu par Maître CHASTEL, Notaire Associé à SISTERON, le 2 Mars 1974, enregistré à SISTERON, le 5 Mars 1974, Folio 67, Bordereau 34/2 ;

Monsieur Claude CESARINI, gérant de Société, demeurant à DIGNE, quartier des Arches, Zone Industrielle ;

Et Mlle Françoise BALLATORE, employée de commerce, demeurant à SISTERON, Résidence Paul Arène ;

Ont constitué entre eux une Société en nom collectif présentant les caractéristiques ci-après :

Raison Sociale : « CESARINI et Cie ».

Objet : acquisition et exploitation d'un fonds de commerce de débit de boissons à consommer sur place avec articles de fumeurs, papeterie et bimbeloterie, situé à CHATEAU-ARNOUX.

Siège Social : 04 CHATEAU-ARNOUX.

Gestion : Monsieur Claude CESARINI a été nommé gérant de la Société avec les pouvoirs les plus étendus.

Capital : 10.000,00 Francs représentés par des apports en numéraire.

Durée : 60 années à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce.

Deux expéditions de l'acte ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE.

Pour unique insertion :
CHASTEL, Notaire Associé.

Etude de la Société « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires Associés » à SISTERON

Mise en Gérance Libre

UNIQUE PUBLICATION

Suivant acte reçu par Maître CHASTEL, Notaire associé à SISTERON, le 8 Mars 1974, enregistré à SISTERON, le 13 Mars 1974, Folio 68, Bordereau 38/1 ;

Monsieur Aimé SABATIER, commerçant (R.C. Digne N° 57-A-283), et Madame Rose LIEUTIER, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, quartier des Plantiers ;

Ont donné à bail à titre de Location-Gérance, à la Société « CHAUSSURES SABATIER », Société à Responsabilité Limitée au capital de 20.000 Francs, ayant son siège social à SISTERON, 161, rue Droite, immatriculée au Registre du Commerce de DIGNE sous le N° 74-B-8 ;

Un Fonds de Commerce de Marchand de Chaussures situé à SISTERON, 161, rue Droite, à compter du 1er Janvier 1974, pour une durée de 5 ans renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

En vertu de ce contrat, la Société « CHAUSSURES SABATIER » exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et Monsieur et Madame Aimé SABATIER, bailleurs, ne seront tenus d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par la gérante et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers de la Société gérante libre.

Pour unique insertion :
Pierre CHASTEL,
Notaire Associé.

BARTEX

82, r,ue Droite
04200 SISTERON

Spécialiste de l'habillement pour HOMMES - FEMMES - ENFANTS

Grand choix en Pulls, Tee-shirts imprimés ou unis, Chemises, Chemisiers, Jupes, Polos, Pantalons hommes et femmes, Vestes, Blousons, Jeans.

Nous sommes dépositaires des Vêtements A. Lafont et avons en rayons Pantalons, Vestes, Blousons, Combinaisons, Cottes-Bretelles. Nous avons également les Blouses hommes et femmes S.N. en Polyester Coton.

vêtements Adolphe Lafont

"1ère MARQUE FRANÇAISE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL"

Notre devise : « TOUJOURS MOINS CHER »

ENTREE LIBRE

Jardinez donc avec HONDA

Demandez une démonstration gratuite des fameux motoculteurs HONDA à :

Jean ANDRIEU
Machines Agricoles
Route de Gap
04200 SISTERON — Tél. 3.01

HOTEL - RESTAURANT du GRAND CÈDRE * NN

04200 SALIGNAC - Tél. 7

Vous offre :

Son calme réel - Son site
Pensions - Repas
Noces et banquets

La cuisine est faite par la Patronne

blizzand

MAISON RAOUL COLOMB
SISTERON

© VILLE DE SISTERON

chez **SELDIS**

Premier Libre-Service en Textiles de votre Cité.

Réalisez enfin vos désirs sans alourdir votre budget.

Route de Marseille
04200 SISTERON

LOCATION MATERIEL
Travaux Publics et Bâtiments

BLANC Georges

Compresseurs • Grues • Bétonnières
Cuves à eau • Pompes • Groupes Electrogènes

Tél. : 282 Château-Arnoux — Route de Gap
196 Sisteron — 04200 SISTERON

RICHAUD G. TECHNICIEN DIPLOME

Nouvelle adresse :
15, avenue Paul Arène - SISTERON - Tél. 3.62

LA MAISON
DES GRANDES MARQUES

Dual - Schneider - Pathé Marconi - Radiola - Airflam
Zægel - Thomson - Lincoln - Frimatic - Frigéco
Calor - Thermor - Deville

Avant tout achat d'un Téléviseur Couleur demandez un essai Schneider de 8 jours
Les Téléviseurs tranquilles à réglage automatique

•

En solde : 25 % de remise

2 Réfrigérateurs Meuble 180 l. neuf
1 Réfrigérateur Meuble 120 l. neuf
1 Cuisinière à Mazout Thomson, 40 cm. larg. neuve
1 Cuisinière toute électrique Thermor neuve
5 Cafetières SEB 4-6-9 tasses neuves
1 Pendule murale Remington neuve

•

Service Après-Vente • Stock pièces détachées
OCCASION GARANTIE
Réfrigérateur • Téléviseur • Machine à Laver

Fuel elf

Désiré LATIL

PRODUITS PETROLIERS
Transports - Livraison à toute heure
LA SILVE - 04200 MISON — Tél. 23 La Silve

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS

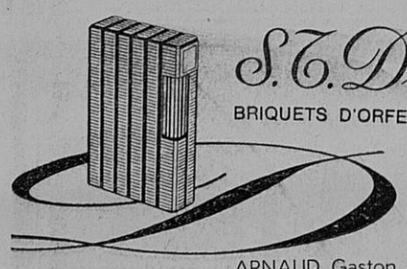

ARNAUD Gaston - « Le Coffret »
156, rue Droite — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 2.73
04200 SISTERON

COQUILLAGES • ECREVISSES • LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES • POISSON CONGELE
« La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle »

Pour la décoration intérieure, confection et pose de Rideaux et Voilages tous styles :

UN CHOIX TISSUS AMEUBLEMENT
Gardisette et Voilage
TOUTE LA LITERIE

LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN

Tél. 3.77 — 04200 SISTERON

RENOUVELLEMENT DE LOCATION-GERANCE

—o—

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à DIGNE du 27 Février 1974, enregistré à DIGNE le 1er Mars 1974, Folio 43, N° 68/4 ;
Monsieur ISOARD Alfred Lévi, Transporteur, demeurant à 04000 DIGNE;
A renouvelé à compter du 1er Mars 1974, pour une durée de UNE année, la location-gérance qu'il consentait à Monsieur Pierre DUGRAND, Transporteur, demeurant à 33 - MONSEGUR ;
Portant sur l'exploitation d'un fonds de commerce de Transports Publics de marchandises en Zone Longue, représentée par une licence de classe B.
Toutes sommes quelconques et charges dues, à raison de l'exploitation dudit fonds, pendant cette période, incomberont au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour insertion unique :
Alfred ISOARD.

RENOUVELLEMENT DE LOCATION-GERANCE

—o—

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à BARCELONNETTE du 1er Février 1974, enregistré à BARCELONNETTE le 1er Février 1974, Folio 47, N° 16-1 ;
La Société Alpine de Transports Automobiles (S.A.T.A.), Siège Social place Manuel, 04 BARCELONNETTE;
A renouvelé à compter du 5 Février 1974, pour une durée de UNE année, la location-gérance qu'elle consentait à la S.A.R.L. Etablissements BORRELLY Frères, siège social à 05 BREZIERS ;
Portant sur l'exploitation d'une partie de fonds de commerce de Transports Publics de marchandises en Zone longue, représentée par une licence de Classe A.
Toutes sommes quelconques et charges dues, à raison de l'exploitation dudit fonds, pendant cette période, incomberont au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour insertion unique :
S.A.R.L. Etablissements BORRELLY Frères.

RENOUVELLEMENT DE LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à BARCELONNETTE du 3 Février 1974, enregistré à BARCELONNETTE le 8 Février 1974, Folio 47, N° 20/2 ;
La Société Alpine de Transports Automobiles (S.A.T.A.), siège social, place Manuel, 04 BARCELONNETTE;
A renouvelé à compter du 5 Février 1974, pour une durée de UNE année, la location-gérance qu'elle consentait à la S.A.R.L. Distribution de Produits Agricoles MAGALLON (D.I.S.P.A.M.), siège social à 05 - TALLARD ;
Portant sur l'exploitation d'une partie de fonds de commerce de Transports Publics de Marchandises en Zone Longue, représentée par une licence de Classe B.
Toutes sommes quelconques et charges dues, à raison de l'exploitation dudit fonds, pendant cette période, incomberont au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété, ni recherché à ce sujet.

Pour insertion unique :
S.A.R.L. Distribution de Produits Agricoles MAGALLON.

RENOUVELLEMENT DE LOCATION-GERANCE

—o—

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à BARCELONNETTE du 6 Février 1974, enregistré à BARCELONNETTE le 8 Février 1974, Folio 47, N° 20/1 ;
La Société Alpine de Transports Automobiles (S.A.T.A.), siège social place Manuel à 04 - BARCELONNETTE ;
A renouvelé à compter du 12 Février 1974, pour une durée de UNE année, la location-gérance qu'elle consentait à la Société Anonyme Transports Maurice BABOIN, Transports Publics, 26 - SERVES-SUR-RHONE ;
Portant sur l'exploitation d'une partie de fonds de commerce de Transports Publics de Marchandises en Zone Longue, représentée par une licence de Classe A.
Toutes sommes quelconques et charges dues, à raison de l'exploitation dudit fonds, pendant cette période, incomberont au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété, ni recherché à ce sujet.

Pour insertion unique :
S.A. Transports Maurice BABOIN.

Le coin du poète

A travers la vie

O, ma verte Gorée, vieille terre ancestrale
Cachée au fond du val, dans un calme sous-bois,
Ton seul nom a pour moi des vertus d'eau lustrale :
Mes yeux, mon cœur sont neufs, tout comme mon émoi.

C'est un matin d'été merveilleux de jeunesse
Car tout est jeune et frais, et l'accorte maman
Penchée sur ses deux fils qu'elle éveille et embrasse,
Et le solide gars qui revient en chantant.

Tout à l'heure il fauchait ; depuis l'aube naissante
Les andains s'alignaient emmêlant herbe et fleurs,
Mais il a raccroché sa lame scintillante
Pour s'asseoir près des siens, à l'écoute des cœurs.

La brise du matin fait bruire les mélèzes
Et donne à l'air léger une étrange saveur...
Comme il fait bon cueillir les myrtilles et fraises
Que la fraîche rosée a mouillées de ses pleurs.

Le rythme des saisons apporte des variantes
Aux travaux et aux jeux, à leur déroulement,
Mais il laisse intacte, en sa douceur charmante,
L'union de sa famille et son enchantement...

Mais un jour, sur nos vies, passa un vent d'orage ;
Alors, en d'autres lieux, nous sommes repartis... ;
Et la Gorée devint un quelconque pacage,
Son jardin et sa cour une forêt d'orties.

La toiture de bois s'est depuis écroulée,
Et la proche nature, chère hotesse d'accueil,
Redevint peu à peu sauvage et désolée
Sans rires ni chansons, comme une terre en deuil...

... C'est pourquoi, vivre, au fond, soit dit sans anathème,
C'est perdre, à chaque instant, un peu de ce qu'on aime.

L. TRON.

RENOUVELLEMENT DE LOCATION-GERANCE

—o—

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à BARCELONNETTE du 1er Février 1974, enregistré à BARCELONNETTE le 1er Février 1974, Folio 47, N° 16/2 ;
La Société Alpine de Transports Automobiles (S.A.T.A.), siège social place Manuel, à 04 - BARCELONNETTE ;
A renouvelé à compter du 6 Février 1974, pour une durée de UNE année, la location-gérance qu'elle consentait à la Société en nom collectif DICHANT Frères, Transports, 18, rue Anatole France, 36 - CHATEAUROUX ;
Portant sur l'exploitation d'une partie de fonds de commerce de Transports Publics de Marchandises en Zone Longue, représentée par une licence de Classe A.
Toutes sommes quelconques et charges dues, à raison de l'exploitation dudit fonds, pendant cette période, incomberont au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété, ni recherché à ce sujet.

Pour insertion unique :
Société en nom collectif DICHANT Frères.

LOCATION-GERANCE

—o—

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à BARCELONNETTE du 25 Février 1974, enregistré à BARCELONNETTE le 26 Février 1974, Folio 27, N° 28/1 ;
La Société Alpine de Transports Automobiles (S.A.T.A.), siège social place Manuel - 04 - BARCELONNETTE ;
A donné à bail, à compter du 25 Février 1974, pour une durée de UNE ANNEE, à la Société en nom collectif DICHANT Frères, Transports, 18, rue Anatole France - 36 - CHATEAUROUX ;
Une partie de fonds de commerce de Transports Publics de Marchandises en Zone Longue, représentée par une licence de Classe A.
Conformément à la loi, le bailleur reste solidairement responsable avec le gérant des dettes contractées par celui-ci à l'occasion de son commerce, pendant un délai de six mois à compter de la présente insertion.

Pour insertion unique
Société en nom collectif DICHANT Frères.

PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTE

Mme ILLY

55, rue Droite, 55
04200 SISTERON - Tél. 4

Esthéticienne Diplômée

*

Elisabeth Arden - Lancaster
Isabelle Lancrey - Givenchy
J. Fath - M. de Rauch

*

Soins du visage - Maquillage
Epilation à la cire
Manucure - Beauté des pieds

Ouvert du Mardi au Samedi

LOCATION-GERANCE

—o—

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à BARCELONNETTE du 26 Février 1974, enregistré à BARCELONNETTE le 1er Mars 1974, Folio 47, N° 30/1 ;
La Société Alpine de Transports Automobiles (S.A.T.A.), siège social, place Manuel - 04 - BARCELONNETTE ;
A donné à bail, à compter du 28 Février 1974, pour une durée de UNE année, à la S.A. ROUMEC-DELOUVRIER, siège social, Gare des Matelots - 78000 VERSAILLES ;
Une partie de fonds de commerce de Transports Publics de Marchandises en Zone Longue, représentée par une licence de Classe B.
Conformément à la loi, le bailleur reste solidairement responsable avec le gérant des dettes contractées par celui-ci à l'occasion de son commerce, pendant un délai de six mois à compter de la présente insertion.

Pour insertion unique :
S.A. ROUMEC-DELOUVRIER.

FIN DE LOCATION-GERANCE

—o—

La location-gérance consentie par la Société Alpine de Transports Automobiles (S.A.T.A.), siège social, place Manuel - 04 - BARCELONNETTE ;
Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à BARCELONNETTE du 12 Février 1973, enregistré à BARCELONNETTE le 13 Février 1973, Folio 42, N° 18/6 ;
A Monsieur Jean-Pierre FREZAL, Transporteur Public, Porte de Monségur - 33 - LA REOLE ;
Et portant sur l'exploitation d'une partie de fonds de commerce de Transports publics de Marchandises en Zone Longue, représentée par une licence de Classe A, a pris fin de plein droit le 11 Février 1974.

Pour insertion unique :
S.A. S.A.T.A.

FIN DE LOCATION-GERANCE

—o—

La location-gérance consentie par la Société Alpine de Transports Automobiles (S.A.T.A.), siège social place Manuel - 04 - BARCELONNETTE ;
Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date à BARCELONNETTE du 16 Février 1973, enregistré à BARCELONNETTE le 19 Février 1973, Folio 42, N° 21/1 ;
A la S.A.R.L. REBATTET et Cie, siège social, CHATEAUNEUF-SUR-ISERE - 26 ;
Et portant sur l'exploitation d'une partie de fonds de commerce de Transports Publics de Marchandises en Zone Longue, représentée par une licence de Classe B, a pris fin de plein droit le 16 Février 1974.

Pour insertion unique :
S.A. S.A.T.A.

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
(99)-25, rue Droite - SISTERON
Directeur-gérant : Marcel LIEUTIER

Pour toutes vos Assurances, pour vos Transactions...
Non pas une seule adresse, mais une bonne adresse :

Fernand SIARD

« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence - SISTERON — Tél. 4.43
ASSURANCES « L'UNION »
Agence Générale
Incendie - Accident - Maladie - Risques divers
Vie - Retraite - Crédit Automobile

●

Transactions Immobilières et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés - Immeubles
Villas - Terrains - Appartements

Moquettes T REVETEMENTS DE SOLS

G. PAVAGEAU

Bureau : « Les Romarins » - La Casse, près Codec
04600 SAINT-AUBAN — Tél. 2.88

Artisan Spécialiste posant LUI-MEME

Liste de référence de pose contrôlable à Digne, Manosque, Gap, Sisteron, Volonne, Château-Arnoux, etc. N'ayant ni magasin, ni représentant, ni personnel, je peux vendre et poser toutes les Moquettes T moins chères — Economie pour le client de 10,00 F. à 20,00 F. le mètre carré suivant Moquettes.

Devis - Déplacement gratuit sur appel téléphonique

La Caisse d'Epargne de Sisteron

vous informe que depuis le 1er Janvier 1974 le taux d'intérêt est porté à :

6 %

NET D'IMPOT

Premier Livret : 25.000 Francs

Livret Supplémentaire
(sans limitation avec option fiscale)

Renseignements à nos guichets à SISTERON et dans nos six Succursales :
LARAGNE - LA MOTTE DU CAIRE
SAINT-AUBAN - VOLONNE
CHATEAU-ARNOUX - L'ESCALE

Prix d'Usine pour Artisans et Collectivités...

DECOR 04200

BONNET RENÉ
18, rue Droite, 18
04200 SISTERON - Tél. 93

Peintures - Papiers peints - Revêtements Sols et Murs - Droguerie - Vitrerie - Stores Vénitiens

Demandez votre Carte de Fidélité

GRAND BAZAR PARISIEN

Cadeaux - Souvenirs - Jouets
Tout pour l'Enfant - Jeux Educatifs
Papeterie - Camping - Rideaux - Revêtement du Sol
Maroquinerie Scolaire - Voyage - Etc...

Liste de Mariage

61, rue Droite
04200 SISTERON — Tél. 53

Entreprise Chauffage Sanitaire CARLE
S.A.R.L. - 05300 LARAGNE - Tél. 1.46

Agence de SISTERON
E. CAPDEVILA
30, rue Saunerie — Tél. 5.47

Tous Travaux de Chauffage
Sanitaire/Climatisation/Zinguerie
Traitement d'eau - Dépan. et entret. d'installations

Cabinet
Alphonse ALIBERT
Fondé en 1930

Courtier • Transactions Immobilières • Commerciales
Crédits Divers

11, rue de Provence
04200 SISTERON
Téléphone : 80

© VILLE DE SISTERON

AGENCE de Haute Provence

Jean-Charles RICHAUD
222, Avenue Paul Arène, 222
Tél. 3.69 — 04200 SISTERON

gan

Toutes Transactions Immobilières et Commerciales

LA NATIONALE
Toutes Assurances
Tous Crédits Autos
Tous Crédits Immobiliers

ACHAT - VENTE
Propriétés agréments
Terrains - Commerces
Lotissements - Villas
Appartements

FFPIC FEDERATION FRANCAISE EXPERT IMMOBILIER AGREE CHAMBRE REGIONALE

Pour vos voyages, vacances et loisirs...
UNE SEULE ADRESSE
HAUTE-PROVENCE "VOYAGES"
Licence 71.009 B
- Délivrance au tarif officiel de tous billets... AIR • FER • MER.
- Inscriptions à toute croisière Maritime et Aérienne
- Voyages à forfait, individuels et groupes à travers le monde entier.
- Pélerinages • Congrès • Voyages culturels.

Orly - Maison VERNET
137, avenue Paul Arène ——— 64, rue Droite
04200 SISTERON — Tél. 81
Prêt à Porter Dames et Hommes
Spécialité Robes de Mariées
Gaines et Soutiens Gorge
Playtex - Scandale - Triumph - Boléro
Barbara - Youthcraft
Gaines de Grossesse
Occulta - Révéa

Visitez
Le Palais du Carrelage
Avenue Jean Jaurès - SISTERON - Tél. 7.51
2, avenue Lesdiguières - GAP - Tél. 51.21.59
Zone des Fauvins - GAP
Carrelage
Moquette
Sanitaire
Accessoires
un style pour tous les styles
HALL D'EXPOSITION

ELECTRICITE GENERALE
RADIO, TELEVISION, MENAGER
A. LATIL & Fils
247, avenue Paul Arène - SISTERON Allo : 3.36
Distributeurs des Téléviseurs RADIOLA
et des Machines à Laver VEDETTE
——— Service après-vente assuré ———

Agence L'ABEILLE
ASSURANCES DE TOUTE NATURE
Contre l'Incendie - Les Accidents - Risques Divers
Complémentaires Maladie - Retraites et Vie
Contrats Spéciaux
LE CREDIT UNIVERSEL
Immobilier • Automobile • Equipement
Jean TIERANT
Place Docteur Robert
04200 SISTERON ——— Tél. 4.17

——— Tous Travaux de
PEINTURE • VITRERIE • PAPIERS PEINTS
ROBERT JEDOR
« Mont-Gervi » - 22, avenue Alsace-Lorraine
Téléphone : 0.31
04200 SISTERON Devis Gratuit

Intervention

DE M. MACEL MASSOT, DEPUTE, AU SUJET DE LA CONSTRUCTION DE L'HOPITAL DE SISTERON

Nous avons inséré, il y a quelques jours, dans nos colonnes, le texte de la question que le 12 janvier dernier, par la voie du Journal Officiel, .M Massot, Député, avait posée à M. le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale au sujet de la construction d'un nouvel hôpital à Sisteron.

Nous rappelons, ci-dessous, cette question et nous y ajoutons la réponse du Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale parue au Journal Officiel du 2 Mars.

12 Janvier 1974— M. Massot expose à M. le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale que son prédécesseur avait donné son accord pour la construction d'un nouvel hôpital à Sisteron (Alpes de Haute-Provence) suivant dépêche ministérielle N° 143 du 20 Janvier 1964 ; que la procédure de coordination a été approuvée le 12 Mai 1964 par la commission nationale de coordination ; que la commission d'agrément des architectes a, le 8 Juillet 1964, désigné M. Marcel Boyer, architecte DPLG à Marseille ; que les études du terrain où devait être édifié l'Hôpital ont été approuvées le 31 Octobre 1964 ; que M. le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale a donné son agrément technique à l'avant-Projet de construction suivant dépêche ministérielle en date du 18 Décembre 1969 ; que la convention entre l'architecte et la commission administrative de l'hôpital a été approuvée le 10 Octobre 1970 par M. le Préfet des Alpes de Haute-Provence ; que le permis de construire a été accordé par arrêté préfectoral N° 71 du 22 Janvier 1971 ; que la construction du nouvel hôpital était inscrite au Vme Plan et venait en tête de la liste pour l'attribution des subventions nécessaires ; que cependant, et malgré les multiples démarches et réclamations des élus, la construction de l'hôpital n'est même pas entreprise. Il lui demande : 1°) si la déconcentration des pouvoirs et l'établissement des enveloppes régionales doivent systématiquement priver des réalisations indispensables et urgentes les petits départements qui étaient beaucoup mieux servis lorsque les subventions étaient attribuées directement par Paris ; 2°) s'il ne considère pas que priorité devrait, en toute hypothèse, être donnée aux projets décidés avant la régionalisation des crédits ; 3°) à quelle date la construction de l'hôpital de Sisteron, décidée il y a plusieurs années sur le plan National et départemental, et dont l'urgence est indiscutable, sera enfin réalisée.

Réponse — Le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire que, à la suite des mesures prises en 1970 pour la déconcentration des décisions en matière d'investissements publics, la répartition des crédits d'équipement entre les régions est faite en fonction de la dotation globale mise à la disposition du ministère de la santé publique et de la Sécurité Sociale lors du vote de la loi de finances. Cette dotation est répartie équitablement entre les régions selon les besoins qu'elles ont exprimé dans leurs propositions au moment de la préparation du budget. L'intervention du décret du 13 Novembre 1970 a eu pour effet de transférer aux Préfets et aux Préfets de région la responsabilité de la programmation budgétaire des investissements de catégorie II. Les opérations dont l'instruction administrative a été entamée par les services de l'administration centrale, comme c'est le cas pour le projet de Sisteron qui a reçu le 18 Décembre 1969 l'agrément technique au dossier d'avant-projet et dont la réalisation n'est pas intervenue avant la mise en place de la déconcentration, relèvent désormais de l'autorité du Préfet et du Préfet de région. En ce qui concerne le financement de ce projet, aucune assurance ne peut être donnée par l'administration centrale. Il appartient au Préfet de la région Provence-Côte d'Azur de se prononcer sur l'opportunité de la réalisation de ce projet et de dégager sur les crédits mis à sa disposition les moyens nécessaires à son financement.

***

Cette réponse établit à l'évidence — ce que M. Massot a toujours affirmé — que le dossier de l'Hôpital de Sisteron avait reçu l'agrément technique de l'administration centrale dès le 18 Décembre 1969. L'hôpital aurait donc été construit si un décret du 13 Novembre 1970, au prétexte d'une déconcentration, n'avait pas transféré au Préfet de Région la responsabilité de la programmation budgétaire des investissements de cette nature. Cela est absolument inadmissible. Le rôle de la région ne doit pas consister à « oublier » les projets concernant les départements pauvres au profit des grandes métropoles.

Le Conseil Régional qui vient de s'installer à Marseille doit avoir pour premier objectif de réparer de telles injustices. Espérons qu'il ne manquera pas à sa mission ! C'est le vœu que formulent les sisteronnais...

BOULE SISTERONNAISE

Compte rendu de la réunion du bureau du 2 février à 18 heures au siège social. Plusieurs questions de l'ordre du jour ont été réglées et les autres le seront ultérieurement.

Le compte rendu du congrès de Castellane a été très instructif et permettra de résoudre certains problèmes dans le jeu de boules, discipline renforcée. Effort accru auprès des jeunes qui voudront pratiquer ce jeu qui est en même temps un sport.

Le prix de la licence a été fixé à 18 francs pour les séniors ; 4 francs juniors et cadets. Le prix de la carte de sociétaire est porté à 15 francs.

Toutes ces licences et cartes seront délivrées par le trésorier M. Bedos Raymond. Les joueurs auront la possibilité d'en faire la demande au siège.

Des camarades ont été désignés pour contacter les commerçants, cafetiers, restaurateurs.

Le loto organisé par la société ayant été un grand succès, celle-ci a décidé d'un grand bal dans la salle des fêtes de l'Alcazar. La date en est fixée au 6 avril veille des Rameaux.

C'est la brillante formation musette « Les Dominos », orchestre de huit éléments, qui animera cette grande nuitée dansante. Cet orchestre de grand renom a obtenu la Coupe de Saxe des orchestres de variétés et représentait la France en Allemagne Fédérale. Buffet, buvette, cotillons et d'autres divertissements compléteront cette belle soirée.

Nous donnerons plus de précisions sur ce bal qui fera date dans notre ville.

***

CALENDRIER BOULISTE 1974

Samedi 16, 23, 31 mars : Pétanque. Concours à la mêlée 2 joueurs 3 boules, inscriptions au siège à 13 h. 30. Ces concours sont réservés aux licenciés à la société et aux sociétaires.

Lundi 15 avril, lendemain de Pâques, concours triplettes choisies (pétanque).

Dimanche 21 avril, éliminatoires championnat de France, triplette (pétanque).

Du 28 avril au 5 mai, fête locale de la Baume, divers concours qui seront annoncés.

Samedi 11 mai, concours à la mêlée pétanque, 2 joueurs 3 boules, licenciés et sociétaires.

Mardi 4 juin, concours à pétanque triplettes choisies, concours de Pentecôte.

Dimanche 9 juin, concours au jeu provençal, équipes choisies, 3 joueurs 2 boules.

Samedi 29 juin, concours pétanque triplettes, équipes choisies.

Samedi 6 juillet, challenge Aguilar, doublettes, équipes choisies.

6, 13, 20, 27 juillet — 3, 10, 17, 24 août : concours mixtes triplettes choisies, 2 hommes, 1 femme.

Samedi 13 juillet, concours pétanque, doublettes choisies.

Dimanche 4 août, jeu provençal, doublettes choisies.

Dimanche 18 août, challenge Francis Richard, pétanque, doublettes choisies.

Samedi 14, dimanche 15, lundi 16 septembre, festival bouliste.

Dimanche 22 septembre, concours Montlaur, triplettes choisies.

Samedi 28 septembre, concours jeu provençal tête à tête, réservé aux licenciés à la société.

Samedi 5 octobre, concours pétanque tête à tête, réservé aux licenciés à la société.

La société pourra organiser d'autres concours supplémentaires et se réserve le droit de modifier certaines dates en cas de mauvais temps ou pour des raisons impérieuses.

Durant l'année 1973, 149 licences ont été délivrées. La société est en quatrième position sur le plan départemental, nous avons la possibilité de faire mieux, mais cela suppose un effort de tous, et pas seulement du bureau.

Amis et joueurs de boules, nous comptons sur vous tous.

Le Bureau.

Florélia
Service « Interflora »
36, rue Mercerie — SISTERON
Tél. 6.35

« LEV' RAMES » CHEZ LES ANCIENS COLS BLEUS

Ils sont arrivés à bon port et ont accompli leur mission : leur grand bal annuel et l'élection de leur « Miss » 1974 !

Ils peuvent se reposer et souffler un peu avant de partir vers une nouvelle escale, celle de Manosque où, avec ceux du département, ils se retrouveront autour d'une bonne table après la réunion semestrielle des présidents des diverses amicales le 24 mars prochain.

Comme prévu au rôle des avantages et des obligations, Mlle Julien, leur Miss 1974 sera du voyage.

La soirée du 2 mars a été une parfaite réussite pour ce sympathique équipage de l'Amicale de Sisteron. Une foule assez importante a passé une très agréable soirée et tous, jeunes et moins jeunes, ont pu se livrer au plaisir de la danse.

La concurrence de nombreux bals dans les communes environnantes a quelque peu retenu les habitués dans les salles intéressées, mais à minuit, quand le président prit le micro pour préparer l'élection de la Miss 1974, énumérer les avantages de cette charge et remercier le public présent, l'ambiance était déjà chauffée.

Un groupe de dix candidates était ensuite présenté au public. Les retardataires à l'inscription et celles qui ne s'étaient décidées qu'au dernier moment, n'ont pu, hélas participer à cette sélection.

Chaque candidate, pourvue d'un numéro, était alors présentée et devait répondre au questionnaire habituel : nom, prénom, âge, profession, domicile.

Laissées quelques instants à l'admiration du public et du jury, composé des membres de l'amicale, des représentants et représentantes de la presse et présidé par Mlle Eliane Borel, la Miss 1973, ces jeunes filles se retirent ensuite et le jury délibère pendant que l'orchestre enchaînait pour faire prendre patience aux danseurs.

Chaque membre du jury établissait alors le tiercé des candidates choisies et le numéro le plus souvent proposé était celui de Mlle Julien Renée, une ravissante blonde de 19 ans, étudiante, domiciliée à St-Auban, puis dans l'ordre sortaient les numéros de Mlle Cayuela, également domiciliée à St-Auban et les numéros ex-æquo de Mlles Claude Rolland de Valernes et Martine Long de St-Geniez.

Le président prenait ensuite le micro et annonçait les résultats de la délibération du jury. Il appelait le numéro choisi pour porter le titre de Miss 1974 et Mlle Julien s'avançait sur la scène sous les applaudissements de la foule et du jury, recevait la bise traditionnelle, une magnifique gerbe de fleurs de la part du président et Mlle Eliane Borel, Miss 1973, lui ceignait l'écharpe de Miss 1974.

Les anciens marins, aidés par les Miss, procédaient ensuite à une distribution monstre de cotillons pendant que l'orchestre, y compris le président, jouaient « Les Gars de la Marine » et élançait la foule des danseurs dans un pot-pourri de vieilles chansons entraînantes et endiablées.

Le jury, les Miss et dauphines prenaient alors place à la table officielle où, abondamment, ils fêtaient comme il se doit, le titre de Mlle Julien et la magnifique réussite de cette soirée.

Encore bravo aux anciens cols bleus.

Cette Semaine...

dans PARIS-MATCH.

- Les terribles photos de la catastrophe du D C 10.
- Ethiopie, en couleurs : Le Négus contesté.
- Le Brésil, par Raymond Cartier.
- Une fille raconte son tour du monde à moto.

CAMAU
DIGNE SISTERON
DIPLOMÉ ENOM
Gérante Diplômée
12, avenue des Arcades, 12
04200 SISTERON

DE DIETRICH
cuisine chauffage
revendeur agréé :
M. ROVELLO
04200 SISTERON ——— Tél. 56

LE CHALLENGE
Place Paul Arène - SISTERON - Tél. 412
ARTICLES ET CHAUSSURES TOUS SPORTS
CAMPING
Maillots Bains
RASUREL
RAINETT
« 8 »
HOM
TREVOIS
OLYMPIC

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT
18, rue Droite, 18
04200 SISTERON - Tél. 2.86
Toutes transactions : Immobilières Commerciales Industrielles

Fuel ANTAR
LATIL Pierre
Avenue de la Durance
04200 SISTERON Tél. 3.23
(PRIX SPECIAUX)

GARAGE DU JABRON
Mécanique Générale - Tôlerie - Peinture en Cabine et Blaxonnage de Coques
J. P. NADE
Agence FIAT
Les Bons-Enfants - PEIPIN — Tél. 22
STATION SERVICE
Dépannage jour et nuit, dimanches et jours fériés

à SISTERON... 14, rue Mercerie Tél. 0.23
CHPPP
PAPIERS PEINTS
PEINTURES
VITRERIE
MOQUETTES
Gros et Détail - Fournitures pour les Beaux-Arts
Tout pour le professionnel et l'amateur
50 modèles disponibles de papiers peints et un important stock de peinture et matériel.
Dépositaire :
VALENTINE
RENAUDIN
WHAS PERLE
EBUREX - (Vernis d'imprégnation)

petite taille • haute musicalité
les 4 Ministors PHILIPS
ILS SONT EN VENTE :
il est hors de pair mais pas hors de prix
• PHILIPS
TF 2391 - 59 cm - 2 chaînes
Ecréteur de parasites
En vente :
Scala - Peterelec
S.A.R.L.
Distributeurs Officiels
4, rue de Provence
04200 SISTERON Tél. 1.97

SERRURERIE • CONSTRUCTION METALLIQUE
BLANC Frères
Route de Gap - SISTERON ——— Tél. 1.96

TAPISSIER ——— MATELASSIER A FAÇON
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - 04200 SISTERON - Tél. 5.63
Réparations et Neuf
Sommiers - Matelas - Fauteuils - Chaises
Matelas : Laine/Mousse/Ressorts
Tissus -Ameublement Traversins - Oreillers

© VILLE DE SISTERON